

TERRORISME: LE RÉSEAU MONTRÉAL

À suivre en page A6, la fascinante enquête d'André Noël.
Sixième épisode > Des ramifications jusqu'en Australie



Métiers d'art en voie de disparition
Cahier Arts + Spectacles, page C1



Cahier Sports, page S3



Le saumon fait la fête
Cahier Actuel, page B1



MONTRÉAL | JEUDI 6 DÉCEMBRE 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 48 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Réfugiés: Ottawa reconnaît les failles du système

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Elinor Caplan, a avoué son impuissance hier devant les nombreux cas de demandeurs du statut de réfugié non reconnus qui ont pu s'incruster au pays pendant de longues années, malgré les ordres d'expulsion qu'ils ont reçus.

Pour la ministre, tant et aussi longtemps que les nouvelles technologies et la nouvelle loi sur l'immigration (C-11), actuellement devant le Sénat, ne seront pas en place, le système continuera à présenter des failles.

Plusieurs membres de la cellule canadienne d'Al-Qaeda d'Oussama ben Laden, liés à l'affaire Ressam et à celle du gang de Roubaix en France, a révélé *La Presse* dans la vaste enquête qu'elle publie quotidiennement depuis samedi sur le sujet, ont en effet pu demeurer au

Canada pendant plusieurs années, notamment à Montréal, sans être importunés par les autorités fédérales malgré les ordres d'expulsion signifiés. Outre Ahmed Ressam, reconnu coupable aux États-Unis d'avoir voulu faire un attentat à la bombe à l'aéroport international de Los Angeles, plusieurs islamistes condamnés par la France dans l'affaire du gang de Roubaix, dont Saïd Atmani et Ahcène Zemmiri, ont également profité du laxisme des autorités canadiennes.

La semaine dernière, un juge de la Cour supérieure de l'Ontario libérait sous caution Abdallah Ouzghar, condamné en France à cinq ans de prison dans l'affaire du gang de Roubaix. Ce dernier est sous le coup d'une demande d'extradition de la France et il doit se présenter tous les jours à la GRC.

Voir RÉFUGIÉS en A2

L'île de Montréal perd deux circonscriptions

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Deux circonscriptions disparaîtront dans l'île de Montréal tandis que les Laurentides et la Montérégie gagneront chacune un député à l'Assemblée nationale: la Commission de la représentation électorale a dévoilé une nouvelle carte électorale, parvenant à décevoir péquistes et libéraux.

Dans sa dernière version de la carte, qui entrera en vigueur aux prochaines élections générales, le directeur général des élections, Marcel Blanchet, renonce à créer une nouvelle circonscription dans l'île Jésus. Laval restera donc représentée par cinq députés.

Actuellement représentées par des libéraux, les circonscriptions de Viger et de Sauvé disparaissent, fu-

sionnées avec d'autres. Seulement neuf des 30 circonscriptions de l'île de Montréal sont inchangées.

Pour le gouvernement, Guy Chevrette s'est dit fort déçu par cette proposition qui n'a plus guère de chances d'être modifiée. Comme le libéral Jacques Chagnon, M. Chevrette s'interroge sur la nécessité d'augmenter de deux à six les comités « d'exception » qui comptent plus de 53 000 électeurs ou moins de 32 000. La moyenne est de 42 000 électeurs, plus ou moins 25 %. Comme les nouveaux ménages quittent l'île pour s'établir en périphérie, l'application de cette réalité entraîne une diminution constante du poids de la métropole à l'Assemblée nationale.

Voir CIRCONSCRIPTIONS en A2

UN PACHTOUN ROYALISTE PREND LES RÊNES DU POUVOIR



PHOTO AFP

Hamid Karzaï, 44 ans

| PORTRAIT |

... D'abord débusquer les talibans

Au moment où un accord historique censé ramener la paix en Afghanistan était signé à Bonn hier matin, celui qui a été choisi pour diriger le futur gouvernement intérimaire se terrait aux portes de Kandahar, déterminé à réduire à néant les dernières poches de résistance talibanes, au sud du pays.

Hamid Karzaï, 44 ans, aurait bien voulu participer aux négociations sur l'avenir de l'Afghanistan, qui se sont terminées hier au château de Petersberg, près de Bonn. Mais il avait plus urgent à faire. À la tête d'une force de 4000 hom-

mes, l'influent leader pachtoun tente depuis des semaines de convaincre les derniers talibans de rendre les armes. De gré ou de force.

Basé dans l'une des régions les plus chaudes du globe, sans autre moyen de communication qu'un téléphone satellite, M. Karzaï a appris que les délégués de Bonn avaient enfin conclu un accord seulement après la cérémonie de signature qui a scellé le destin de l'Afghanistan.

Voir PORTRAIT en A4

Un B-52 rate sa cible: trois soldats américains tués

d'après AFP

BONN, Allemagne — L'Afghanistan a fait un pas hier vers la normalisation avec la formation d'un cabinet multiethnique de transition, tandis que trois soldats américains étaient tués par une bombe visant des talibans dans le sud de l'Afghanistan.

« Je pleure ces pertes en vies humaines en Afghanistan (...). Ils sont morts pour une cause noble et juste en défendant la liberté. Et nous en sommes reconnaissants », a déclaré le président George W. Bush.

Le chef de la Maison-Blanche a appelé tous les pays du monde à jouer leur hymne national à la même heure mardi prochain pour marquer les trois mois des attaques suicide du 11 septembre.

Selon le Pentagone, le chef pachtoun antitalibans, Hamid Karzaï, aurait été légèrement blessé par une bombe de 900 kg, larguée d'un B-52, qui a explosé par erreur à proximité d'une position des forces antitalibans dans la région de Kandahar, le dernier fief de la milice fondamentaliste dans le sud du pays.

La bombe a également tué trois membres des forces spéciales américaines et cinq Afghans antitalibans, dans le plus grave incident de cette nature depuis le début des opérations militaires en Afghanistan le 7 octobre.

Mais M. Karzaï, qui a été désigné pour diriger un gouvernement d'union de 30 membres annoncé à Bonn, a démenti avoir été blessé ou avoir été en danger dans son quartier général opérationnel à 20 km au nord de Kandahar.

Son gouvernement doit prendre les rênes du pouvoir à Kaboul dès le 22 décembre pour une période de six mois, avant la mise en place d'une structure politique définitive.

Voir B-52 en A2

**AUJOURD'HUI
DANS LA PRESSE**

Arts et spectacles	C1-C8	Loteries	A2, B6
- télévision	C4	Monde	A12, A13
Bandes dessinées	E8	Mots croisés	E8, S10
Bridge	E7	Mot mystère	E8
Décès	E6, E7	Petites annonces	E4
Éditorial	A16	- immobilier	E4
Êtes-vous observateur?	/4	- marchandises	E4, E5
Feuilleton	E8	- emplois	E5
Forum	A15, A17	- automobile	E5, E6
Horoscope	E6	- affaires	D6
La Presse Affaires		Politique	A7-A11
		Quoi faire	D16
	D1-D18		

**MÉTÉO** *Voir S16*

Nuageux
Maximum 13 > minimum 0


6 21924 98765 1

1
3
4
6

Landry entreprend le grand ménage chez les dirigeants des sociétés d'État

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Inquiet des sondages défavorables, Bernard Landry compte procéder à un important jeu de chaises musicales chez les grands commis de l'État. Michel Crête, président de Loto-Québec, sera la première victime dans un remaniement où le premier ministre veut placer des hommes de confiance aux postes stratégiques.

« On veut faire le ménage », indique-t-on laconiquement chez les stratèges péquistes. On compte ainsi présenter une image de renouveau avec une nouvelle série de visages à la tête des grandes sociétés d'État.

Michel Crête occupe depuis 1991 le poste convoité de président de Loto-Québec. Nommé sous Robert Bourassa, il avait un contrat renouvelé en 1996 sous Lucien Bouchard, qu'il avait bien connu à la ronde des négociations du secteur public en 1981. Chaque année, la vache à lait que constitue Loto-Québec a ramené des centaines de millions dans les coffres du ministre des Finances. Mais depuis plusieurs mois Loto-Québec est rudement malmenée dans l'opinion publi-

que. Pauline Marois, la ministre responsable, souhaite nommer une femme à ce poste délicat. On dit qu'une candidate de prestige est courtisée. Mais si l'affaire achoppe, Loto-Québec pourrait bien se retrouver entre les mains de Gaétan Frigon, proche de Claude H. Roy, chef de cabinet de M. Landry. M. Roy a été pendant plusieurs années vice-président à la Société des alcools que dirige M. Frigon depuis quatre ans.

M. Crête sait depuis l'automne dernier que son renouvellement est loin d'être acquis. Son mandat prendra fin en février et il n'a pas eu de signe du gouvernement six mois avant, comme le veut la règle. M. Crête obtiendra la direction d'un autre organisme public, à Montréal. Nommé sous les libéraux, M. Crête n'a jamais fait l'unanimité chez les péquistes. « Dans le fond, c'est un rouge, et eux, ils ne nous feront pas de cadeaux », laisse-t-on tomber dans les officines péquistes.

Voir MÉNAGE en A2

La Bourse redécolle

L'optimisme des investisseurs sur une reprise de l'économie l'an prochain a propulsé hier les principaux indices au-dessus des niveaux psychologiques, soit 10 000 points pour Wall Street, qui a gagné 2,23 %, et 2000 points pour NASDAQ, une hausse de 4,27 %. Le Dow Jones, qui a clôturé la séance à 10 114,29 points, n'avait pas été au-dessus des 10 000 points depuis le 5 septembre et n'a pas fermé à un niveau aussi élevé depuis le 28 août. Quant au NASDAQ, il n'avait pas dépassé la marque de 2000 points depuis le 7 août.

Voir nos informations en D1,
La Presse Affaires



NOUVEAU AU CENTRE-VILLE
Venez visiter notre nouvelle succursale et essayer les plus récentes collections de montures incluant :
**Versace^{MD}, Gucci^{MD}, Chanel^{MD},
Dolce Gabbana^{MD}, Oakley^{MD}, Exte^{MD}, etc.**

1221A, rue Sainte-Catherine Ouest (coin Drummond) Téléphone : (514) 496-9889

GREICHE  **SCAFF**

OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com



**Examen de la vue
Verres de contact**

Grand choix de montures exclusives

PARTOUT AU QUÉBEC

Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020



1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Les vins âgés

Comment juger les vins âgés? L'exercice est moins facile que pour les vins jeunes, assez curieusement. Est-ce à dire qu'il faut mal juger les vins âgés pour autant? Pas du tout, croit Jacques Benoit qui énumère les critères selon lesquels il les juge.

À lire demain dans le cahier Actuel

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Il y a 100 ans naissait Disney... cyberpresse.ca/disney

> Les recettes de Ricardo Larrivée cyberpresse.ca/recettes

> De Marilyn à Harrison, toutes nos galeries de photos cyberpresse.ca/galleries

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Terrorisme

De l'aide sociale pour un faux réfugié. Demain dans le cahier A



> Prière et fertilité

La prière peut-elle aider la fertilité? Demain dans le cahier Actuel

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Editorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h30 à 17 h30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h30 à 21 h Vendredi: 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	—	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres: 4-6-4 > À quatre chiffres: 0-7-1-8

LOTO 6/49 > 10-13-31-43-47-48

Compl.: 44

> Extra: 0-0-3-1-4-3

SUITES DE LA UNE

RÉFUGIÉS

Suite de la page A1

« Les choses se sont améliorées, a tempéré M^{me} Caplan hier à la sortie des Communes. Mais avec les technologies nouvelles nous pouvons certainement faire beaucoup mieux. La réalité est que le Canada n'a pas de mécanisme de contrôle de sortie des ces résidents illégaux. Jusqu'à ce que nous ayons les technologies avancées ce sera très difficile de pouvoir savoir si une personne quitte le pays. Les seuls pays qui contrôlent ces gens à la sortie ce sont des îles, comme le Japon et l'Australie. »

Dans son rapport déposé mardi, la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, révélait à son tour que Citoyenneté et Immigration n'était pas en mesure « de fournir de l'information sur les renvois hors du pays des revendicateurs non reconnus, laquelle aurait pu indiquer si ses processus étaient

plus efficaces ». Déjà en 1997, a rappelé M^{me} Fraser, le vérificateur général avait noté que le ministère de l'Immigration avait beaucoup de difficultés à effectuer les renvois des revendicateurs non reconnus et que les facteurs détectés à cette époque et qui nuisaient à l'exécution rapide des renvois étaient toujours présents en 2001.

« La vérificatrice générale, a précisé la ministre Caplan, a reconnu que nous faisons des progrès dans la mise en place du système national de gestion des cas. C'est en train d'être développé à l'heure actuelle. Nous avons déjà investi huit millions de dollars additionnels dans d'autres technologies qui vont relier les banques d'information et nous donner une meilleure idée de l'endroit où se trouvent les gens. »

La ministre a tenu à réitérer que la priorité

de son ministère demeurerait malgré tout les expulsions des criminels qui constituent une menace pour le Canada. « Ces individus sont souvent détenus jusqu'à leur « déportation », a-t-elle affirmé. Nous les escortons hors du pays. Nous nous assurons qu'ils ont quitté. Et plusieurs d'entre eux, qui ont 30 jours pour quitter le pays et qui sont restés au-delà de la durée de leur visa, ne sont pas une menace pour la sécurité du pays. »

Ce matin, le Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration des Communes déposera son deuxième rapport sur la sécurité à la frontière et il recommandera, a appris *La Presse*, que dorénavant les conditions d'accession à la résidence permanente soient plus sévères. Le comité demandera aussi au gouvernement que les demandeurs non reconnus du statut de réfugié soient te-

nus de signaler leur départ du pays aux autorités, ce qui ne se fait pas actuellement — de là l'immense confusion qui règne autour des ordres d'expulsion rendus à l'encontre de ces demandeurs refusés.

Dans le cas de certains islamistes algériens ou d'origine algérienne, membres de la cellule canadienne d'Al-Qaeda — ce qui n'était évidemment pas connu à l'époque — quelques-uns d'entre eux ont pu profiter d'un sursis à leur expulsion du pays en raison du moratoire sur les renvois en Algérie, décrété par Citoyenneté et Immigration en mars 1997. Le gouvernement avait jugé à l'époque que les dangers auxquels pouvaient faire face certaines personnes en Algérie, aux prises avec le terrorisme islamiste, justifiaient ce moratoire. Cependant, ce moratoire pouvait exclure les personnes soupçonnées de présenter un danger pour la sécurité de l'État.

B-52

Suite de la page A1

L'incident près de Kandahar a également blessé 19 Américains et illustre les difficultés auxquelles font face les bombardiers pour procéder à des frappes de précision sur les lignes talibans, lorsque les forces alliées s'en approchent.

Les forces antitalibans de l'Alliance du Sud se sont approchées de Kandahar mais ont dû abandonner mardi l'aéroport pour se protéger des bombardements américains visant les défenses des talibans.

Toutefois, tout comme ce fut le cas dans le nord du pays, la pression militaire contre les talibans a créé les conditions d'une ouverture de négociations entre une délégation de talibans et Hamid Karzai.

La rencontre a eu lieu à Shah

Walikot, à 15 km au nord de Kandahar, selon l'agence Afghan Islamic Press, basée à Islamabad.

« Nous ne faisons pas couler le sang à Kandahar et voulons résoudre le problème pacifiquement », a déclaré un porte-parole des talibans cité par l'agence.

Selon l'AIP, la délégation était dirigée par Maulvi Akhtar Mohammad Agha Zaki, qui était envoyé par le chef suprême des talibans, le mollah Mohammad Omar.

Dans le même temps, des marines ont entamé des opérations d'interdiction des voies de communication dans la région.

Ces marines font partie d'un corps expéditionnaire de 1300 hommes déployés à une centaine

de km au sud de Kandahar depuis plusieurs jours.

« En coupant les lignes de communication, nous visons les talibans et Al-Qaeda, nous visons des objectifs de valeur militaire pour les talibans et Al-Qaeda », a déclaré le major Jim Parrington, du 15^e bataillon des marines.

Les bombardiers américains ont également poursuivi dans l'est du pays le pilonnage des montagnes de Tora Bora, une forteresse souterraine où Oussama ben Laden est soupçonné d'avoir trouvé refuge.

Les forces des commandants antitalibans de Jalalabad se sont déployées pour attaquer la base du réseau de ben Laden, recherché par Washington pour les attentats du

11 septembre à New York et à Washington.

La zone se trouve dans le district d'Agam, à environ 30 kilomètres au sud de Jalalabad, capitale de la province du Nangarhar.

« La moitié de Tora Bora est sous notre contrôle, l'autre moitié est encore contrôlée par Al-Qaeda », a affirmé le chef du secteur, le commandant Sohrab Khan. « Nous les avons encerclés », a-t-il ajouté.

Selon Sohrab Khan, ben Laden a été vu à Tora Bora il y a quatre jours, mais il est impossible de dire s'il se trouvait hier quelque part dans les montagnes de l'est de l'Afghanistan.

L'accord de Bonn sur l'avenir de l'Afghanistan prévoit qu'une

femme médecin, Sima Samar, soit nommé vice-premier ministre. Elle vit en exil au Pakistan où elle dirige des centres de soins pour les réfugiés, et elle est la veuve d'un commandant afghan.

Ce gouvernement de 30 membres comprendra 11 ministres issus de l'ethnie pachtoune, la plus importante d'Afghanistan. Huit seront Tadjiks, cinq Hazaras, trois Ouzbeks et le reste proviendra des autres minorités afghanes.

Le président Bush a salué la signature de cet accord. « Le président en est très satisfait », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer. « Il estime qu'il s'agit d'un accord positif qui augure bien pour le peuple afghan. »

CIRCONSCRIPTIONS

Suite de la page A1

Pour M. Chevette il aurait mieux valu revoir plus en profondeur les critères de décision — la moyenne de 42 000 par exemple —, et se donner plus de temps pour refaire la carte. Mais les libéraux ont refusé cette proposition en juin dernier, a-t-il rappelé.

Du côté libéral, M. Chagnon ne cachait pas que bien des décisions lui paraissaient inexplicables. Dans quelques années seulement, la carte devra subir de nouveaux changements: la nouvelle circonscription de Soulanges apparaît dans une région peu peuplée, tandis qu'on refuse à Laval une circonscription supplémentaire qui d'année en année paraîtra de plus en plus nécessaire, estime-t-il.

Le débat sur la représentation proportionnelle est réapparu à l'Assemblée nationale. Mario Dumont a tenté de pousser Bernard Landry à s'engager formellement dans cette direction, mais le premier ministre, ouvert au débat, n'est pas si pressé.

Une première version de la carte électorale, déposée en juin, avait suscité un tollé: on y prévoyait fusionner les circonscriptions de Notre-Dame-de-Grâce et de D'Arcy-McGee, une hypothèse repoussée finalement pour préserver la « communauté naturelle » de cette partie de Montréal. La communauté juive notamment s'était opposée à cette fusion.

Guy Chevette protestait hier disant que les commissaires ont deux poids deux mesures et que le principe des communautés naturelles devrait valoir aussi pour Rosemont où la ministre Rita Dionne-Marsolais devra composer désormais avec une partie de la très li-

bérale circonscription de Viger.

Victor Goldbloom, du Congrès juif canadien (Québec), était satisfait que les représentations de son groupe aient été entendues « en partie ». « On avait préconisé l'égalité des voix, du poids de chaque électeur, or, la perte de deux comtés dans l'île de Montréal maintient une inégalité qu'on croit dépassée », a dit M. Goldbloom.

La dernière version de la carte laisse intactes toutefois les quatre circonscriptions de la Gaspésie qui, compte tenu de leur faible population deviennent des circonscriptions « d'exception » comme Ungava et les Îles-de-la-Madeleine.

La circonscription de Bourget (Diane Lemieux) devenait bien incertaine pour le PQ dans la carte de juin; la nouvelle carte corrige la situation pour le PQ.

Dans Crémazie, la péquiste Manon Blanchet voit débarquer bien des électeurs de la circonscription libérale de Bourassa, mais on l'a accommodée en transférant d'autres électeurs dans L'Acadie.

Inversement, dans Châteauguay, le libéral Jean-Marc Fournier aura à composer avec une circonscription plus difficile. Deux nouvelles circonscriptions apparaissent, penchant plutôt du côté péquiste. Soulanges, fruit de la division de la circonscription de Vaudreuil-Soulanges, retient les municipalités francophones, et Mirabel est le résultat de la division du comté d'Argenteuil. En revanche Anjou deviendra un bastion libéral imprenable avec la nouvelle carte.

MÉNAGE

Suite de la page A1

Autre président nommé avant l'arrivée de Bernard Landry, Louis Roquet sera invité à quitter le poste important de président d'Investissement-Québec. Le gouvernement compte y envoyer une bonne connaissance, Raymond Bachand, qui a quitté il y a quelques mois la direction du Fonds de solidarité du Québec. Des sources indiquent que l'on offrirait à M. Roquet le poste de président de la Société immobilière du Québec, une façon d'éviter une lourde indemnité de départ. Le

mandat de M. Roquet avait été renouvelé l'an dernier, sous Lucien Bouchard. Le président de la SIQ, Jean P. Vézina, un collaborateur de la première heure de Bernard Landry, prendra sous peu sa retraite.

Parmi d'autres nominations prévisibles, il y a un nouveau patron pour Télé-Québec. On a proposé le poste à l'ancienne vice-présidente du Parti québécois, Monique Simard, qui l'aurait refusé. Diane Lemieux, ministre de la Culture, voudrait nommer Mario Clément,

actuel directeur des programmes, mais cette fois, Claude H. Roy, bras droit de Bernard Landry, aurait imposé son veto.

Dans la foulée des nominations à prévoir avant les Fêtes, il y a celle de Monique Lefebvre, présidente du Comité de transition de Montréal, qui obtiendrait un poste dans la haute fonction publique. M^{me} Lefebvre avait failli obtenir la présidence du conseil d'Hydro-Québec, mais M. Landry avait préféré son ami de longue date, M^e Jacques Laurent.

BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830

Hampton Milleis

www.baume-and-mercier.com

Acier, 2 100 \$

CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651

www.chateaudivoire.com

2964099

L'APRÈS-TALIBANS

L'accord signé, reste à rebâtir l'Afghanistan



ISABELLE HACHEY
envoyée spéciale
À BONN

Lakhdar Brahimi n'avait pas dormi depuis près de 30 heures. Les yeux bouffis de fatigue, le représentant spécial des Nations unies avait pourtant l'air heureux et soulagé, hier matin, en apposant sa signature au bas de l'accord historique qui scelle le destin de l'Afghanistan.

Après plus de deux décennies de guerre et de conflits, dans un pays en lambeaux où tout reste à reconstruire, les plus grands espoirs reposent désormais sur ce document de 11 pages, dans lequel quatre factions rivales s'engagent à partager le pouvoir, à rétablir la paix et à conduire leur pays vers des élections libres et démocratiques.

En signant l'accord, les 28 délégués de la conférence de Bonn savaient qu'ils étaient en train d'écrire l'histoire de l'Afghanistan. Mais au-delà des poignées de mains et des sourires, au-delà des cliquetis des appareils photo et bien loin du luxueux château allemand où ils sont restés cloîtrés pendant huit jours et huit nuits, le plus difficile reste à faire.

À Kaboul, les prochains dirigeants auront une tâche titanesque. « Les yeux du monde seront braqués sur vous, a prévenu M. Brahimi. Vous portez une lourde responsabilité, vous ferez face à deux défis énormes, parce que votre pays a été ravagé par la guerre et que les blessures sont encore fraîches. »

Il y aura les « préoccupations immédiates », comme de rétablir l'économie et les institutions, reconstruire les infrastructures, les écoles et les hôpitaux. Mais ce n'est pas tout. « Vous devrez respecter vos engagements de promouvoir la réconciliation nationale, protéger les droits humains, rétablir l'auto-

s on Afghanistan

ember / December 2001



Soulagement, hier, après la signature de l'accord par les quatre factions rivales de l'Afghanistan à la Conférence de Bonn, en Allemagne. Au centre de la photo, le chancelier allemand Gerhard Schröder serre la main de Younès Qanooni de l'Alliance du Nord, ministre de l'Intérieur dans le cabinet provisoire du gouvernement intérimaire afghan. À l'arrière-plan à droite, le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer (droite), parle avec Lakhdar Brahimi, représentant spécial des Nations unies.

rité de la loi et maintenir des relations pacifiques avec vos voisins », a dit M. Brahimi.

« Les souffrances de votre peuple ont été si grandes que leurs attentes sont élevées. Et cette fois, vous ne pouvez pas vous permettre de les laisser tomber. »

Le 22 décembre, l'Alliance du Nord cédera le pouvoir à un gouvernement intérimaire de 30 membres, dirigé par le chef de clan pachtoun Hamid Karzaï. Rentré d'exil au lendemain des premières frappes américaines, le royaliste de 46 ans dirige présentement des troupes de 4000 hommes contre les talibans, retranchés dans leur fief de Kandahar, au sud du pays.

Le chef de la délégation de l'Alliance du Nord, Younès Qanooni, a assuré que sa coalition ne « ménagera aucun effort » pour mener à bien la transition politique du pays. « Les moudjahidines qui se

sont battus pour la liberté peuvent aussi devenir des héros de la paix », a-t-il affirmé.

Si l'ancien président d'Afghanistan, Burhanuddin Rabbani, a carrément été mis à l'écart après avoir tenté à plusieurs reprises de faire dérailler les négociations, la nouvelle génération de l'Alliance du Nord, plus modérée que son chef, se taille la part du lion dans ce cabinet provisoire.

Ainsi, Younès Qanooni, Abdullah Abdullah et Mohammad Qasim Fahim conservent les portefeuilles de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Défense, qu'ils occupaient de facto depuis la chute des talibans. Les Tadjiks forment un puissant triumvirat et se réclament de l'héritage du commandant assassiné Ahmed Shah Massoud.

À leurs côtés, deux femmes auront droit à un ministère. Sima Simar, médecin exilée à Quetta (Pa-

kistan) et proche de l'ancien roi Zaher Shah, sera vice-présidente et ministre de la Condition féminine. Suhaila Seddiqi, chirurgienne de Kaboul et ancien général sous le régime communiste, sera quant à elle ministre de la Santé publique.

La composition du gouvernement intérimaire, qui dirigera les affaires courantes du pays au cours des six prochains mois, a été établie dans un souci d'équilibre entre les différents groupes ethniques de l'Afghanistan — un éternel sujet de discorde, puisque le dernier recensement national, imprécis, remonte à 1979. Onze postes seront cédés aux Pachouns, huit aux Tadjiks, cinq aux Hazaras, trois aux Ouzbeks et trois à d'autres minorités.

« L'accord n'est peut-être pas parfait, ayant été rédigé rapidement pour faire face à une urgence », a dit M. Brahimi, soulignant que les voix qui n'ont pas été entendues à

la conférence devront l'être dans le nouvel Afghanistan. « Cette entente accorde un moment de répit, une période intérimaire durant laquelle le peuple afghan peut faire un premier pas vers un gouvernement multiethnique et vraiment représentatif. »

Les délégués demandent au « Conseil de sécurité des Nations unies d'envisager l'autorisation du déploiement au plus tôt d'une force sous mandat des Nations unies en Afghanistan ». Cette force participera d'abord au maintien de la sécurité à Kaboul, mais pourrait être déployée dans d'autres centres urbains qui auront été démilitarisés. Selon M. Brahimi, des experts de l'ONU sont partis hier pour Islamabad et se rendront bientôt en Afghanistan afin d'évaluer les besoins sur le terrain.

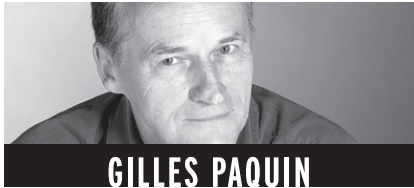
Comme prévu, l'ancien roi Zaher Shah présidera l'ouverture de la Loya Jirgah d'urgence, à l'issue de la période intérimaire de six mois. Cette assemblée traditionnelle afghane décidera alors d'une autorité de transition, qui gouvernera l'Afghanistan pour une période maximale de deux ans, jusqu'à ce qu'une nouvelle Constitution soit adoptée et qu'un gouvernement représentatif soit élu par un scrutin démocratique.

D'ici là, le texte de l'accord stipule que « l'autorité intérimaire coopérera avec la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogues et le crime organisé ». De plus, l'autorité « garantira la participation de femmes et la représentation équitable de toutes les ethnies et communautés religieuses » au sein du gouvernement intérimaire et de la Loya Jirgah d'urgence.

Avant de s'envoler pour Berlin, où s'ouvrirait hier une importante conférence de pays donateurs, M. Brahimi a souligné que le succès ou non de la période intérimaire influencera la « volonté » de la communauté internationale d'aider à la reconstruction du pays. L'infatigable négociateur se rendra ensuite à Kaboul, où il préparera le terrain pour le premier gouvernement de l'ère posttalibans.

cyberpresse.ca Le texte de l'accord peut être consulté sur le site : <http://www.uno.de/frieden/afghanistan/index.htm>

Silence de mort dans le stade, terrain d'exécution des talibans



GILLES PAQUIN
envoyé spécial
À KABOUL

LE GRAND STADE de Kaboul était encore plus triste que celui du Parc olympique hier alors que deux équipes de soccer locales disputaient leur premier match depuis le départ des talibans de la capitale afghane. Curieusement, la foule demeurait muette peu importe les prouesses des joueurs.

« Les spectateurs demeurent silencieux parce que sous les talibans il était interdit de crier ou d'applaudir pendant un match de soccer. Ils continuent à suivre cette consigne, par habitude, même si

les talibans sont partis », explique le juge Zalmai Payenda.

Même si les Afghans aiment le soccer, le vaste stade de 30 000 places semble désert avec ses 200 spectateurs regroupés du côté ensoleillé. Au début de leur règne les talibans ont interdit ce sport, mais ils ont fini par l'autoriser de nouveau sous la pression populaire.

Chef du comité des affaires judiciaires de la Fédération de soccer d'Afghanistan, M. Payenda se désole de ce que les talibans ont fait de son stade. « Ils l'ont transformé en terrain d'exécution, c'est une honte pour notre ville et pour le pays », dit-il.

La Fédération a souvent demandé aux talibans d'aller faire leur sale besogne ailleurs, mais ils ont toujours refusé. « C'était un régime tyrannique, ils faisaient ce qu'ils voulaient et nous n'avions pas un mot à dire », ajoute M. Payenda.

Juge à la Cour suprême de Kaboul jusqu'à la prise du pouvoir par les talibans en 1996, M. Payenda affirme qu'il a refusé de travailler sous leurs ordres. Lui et ses collègues ont donc été remplacés par des mollah plus disposés à imposer la charia, la loi islamique.

Sous les talibans, la peine de mort était normale et les amputations, fréquentes, explique le juge. Certains jours, ils pendaient deux hommes à même les poteaux des buts à un bout du terrain et deux à l'autre extrémité.

Les voleurs étaient punis par l'amputation d'une main ou d'un pied, pour éviter qu'ils ne recommencent et pour en faire des exemples. Cette boucherie se déroulait au milieu du terrain, là où l'on fait normalement les mises au jeu des matches de soccer. Les médecins étaient forcés d'exécuter les ordres du tribunal.

Selon M. Payenda, ces peines

barbares n'existaient pas avant l'arrivée des talibans et elles seront désormais abolies. Il n'y aura plus de ces spectacles dégradants dans les stades.

« La dernière fois que je suis venu ici, il y a plus de deux mois, j'ai assisté à l'exécution d'un homme accusé de meurtre. Il a été fusillé là-bas devant les buts », dit Malek, en décroisant enfin les bras pour montrer l'extrémité du terrain de soccer.

D'après Ahmed Rashid, auteur d'un remarquable ouvrage sur la montée des talibans, les exécutions publiques attiraient des foules considérables à Kandahar.

Lorsqu'un meurtrier était condamné, les talibans offraient une compensation en argent aux parents de la victime s'ils acceptaient de pardonner à l'assassin. En cas de refus, les parents eux-mêmes exécutaient le condamné en public. Le juge Payenda soutient que les

talibans trompaient les gens. Certains jours, les exécutions se déroulaient après le match et pour garder les spectateurs, les portes du stade étaient verrouillées jusqu'à ce que tout soit terminé, dit-il.

La plupart des gens tournaient le dos pour ne pas voir les exécutions, assure le juge. Il y a, bien sûr, toujours des gens qui s'amusaient de ces scènes macabres, mais ce n'est certainement pas le peuple en majorité, estime-t-il.

Il faudra sans doute encore du temps avant que la foule ne retrouve le goût de faire la fête à son équipe comme autrefois, mais les joueurs, eux, sont déjà heureux du changement de régime.

« Avec les talibans, nous devions porter des pantalons pour nous couvrir les jambes et il était interdit d'avoir les cheveux longs, raconte un jeune gardien de but. Maintenant, on fait ce que l'on veut, on s'habille comme cela nous plaît. »



S O L D E

de **25 à 35%** de réduction

solde de complets et de vestons automne/hiver 2001

Profitez de réductions allant jusqu'à 35 % sur notre grande collection de complets et de vestons. Aussi en solde : chemises habillées, cravates, pantalons. Tout pour renouveler votre garde-robe pour les fêtes.

AILES
LES AILES DE LA MODE
Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE, OTTAWA (613) 721-4537

LES GRANDS PROJETS LES AILES : Centre-ville Montréal et Fairview Pointe Claire / Automne 2002

HEURES D'OUVERTURE MAIL CHAMPLAIN ET CARREFOUR LAVAL : Lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h • Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 10 h à 17 h • Lundi 24 déc. 9 h à 17 h

CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

MODE DE VIE MODE DE PAIEMENT

Portrait

Suite de la page A1

Cet accord propulsera Karzaï, le 22 décembre, à la tête d'un pays ravagé par 23 ans de guerre.

Le représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, a avoué ne lui avoir parlé qu'une seule fois durant les neuf jours de la conférence de Bonn. « Il est dans une région très turbulente, difficile d'accès. Mais il a dit qu'il était en bonne forme et qu'il pensait être raisonnablement bien protégé. »

Les Nations unies prient pour que M. Karzaï survive à l'assaut final qu'il pourrait bientôt lancer sur Kandahar. Hier, des frappes aériennes mal dirigées ont tué trois soldats américains et cinq combattants afghans, au nord de la ville. Mais plus que les erreurs de ses alliés, le futur chef du gouvernement a surtout à craindre les talibans en déroute. Pour ces derniers, Hamid Karzaï est l'ennemi à abattre.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Comme bien d'autres Afghans, M. Karzaï avait accueilli les talibans avec soulagement quand ils sont apparus sur la scène politique en 1994. Il croyait qu'ils allaient ramener la paix et la stabilité dont le pays, plongé dans la guerre civile et le chaos, avait tant besoin.

Il a vite déchanté. Avant même que les talibans ne s'emparent de Kaboul, en 1996, il accusait le mouvement d'être manipulé par des extrémistes arabes et pakistanais. « Ces Arabes sont en Afghanistan pour apprendre à tirer, avait-il déclaré. Ils apprennent à tirer sur des cibles humaines, sur nos enfants et nos femmes. Nous voulons qu'ils quittent le pays. »

Critique acerbe du régime, M. Karzaï s'est alors réfugié à Quetta, au Pakistan, avec son père, l'ancien sénateur Abdul Ahad Karzaï. En juillet 1999, ce dernier a été assassiné en revenant des prières du soir — un meurtre largement attribué aux talibans.

Ce n'est qu'au lendemain des premières frappes américaines, le 8 octobre, que M. Karzaï est rentré en sol afghan pour venger son père et chasser les talibans jusqu'au dernier. Il a aussi cherché à préparer le terrain pour la tenue d'une Loya Jirgah et pour le retour de l'ancien roi, Zaher Shah, avec lequel sa famille a toujours entretenu des liens étroits.

Choisi pour pacifier l'Afghanistan, M. Karzaï a surtout l'habitude de la guerre. Dans les années 1980, il a financé et armé les combattants de son clan, les Popalzoïs, contre les envahisseurs soviétiques. Après la chute du régime communiste, il est devenu ministre des Affaires étrangères adjoint du gouvernement moudjahidine.

Chef de tribu respecté, M. Karzaï est aussi un homme moderne et instruit, ce qui en a fait un candidat de choix pour les délégués afghans et les Nations unies. L'homme au crâne dégarni et à la petite barbe grisonnante maîtrise parfaitement l'anglais. Il a passé une bonne partie des années 1980 aux États-Unis, où sa famille est propriétaire de plusieurs restaurants afghans.

M. Karzaï était le candidat favori de Washington, qui cherchait à mettre en place un Pachtoun n'ayant pas de liens avec les talibans, eux-mêmes issus de ce groupe ethnique dominant. À Bonn, l'offre avait d'abord été faite à l'ancien roi Zaher Shah, qui a décliné en suggérant le nom de son bras droit, Abdul Sattar Sitar. Ce dernier a refusé mardi en constatant qu'il n'avait pas le même soutien que M. Karzaï parmi les délégués afghans et les diplomates occidentaux.

Au premier jour de la conférence, M. Karzaï avait lancé un message rassembleur aux délégués, par téléphone satellite. « Nous sommes une nation, une culture. Nous sommes unis, pas divisés. Nous croyons que l'islam est une religion de tolérance. On nous a rendus extrêmement pauvres et vulnérables, mais nous sommes un peuple fort qui voudrait affirmer sa volonté et son sens de l'autodétermination. » Il fait maintenant face à l'énorme défi de joindre les paroles aux actes.

Que faire du jeune taliban américain ?

Agence France-Presse

WASHINGTON — L'Américain devenu taliban, John Walker Lindh, pose un problème aux responsables américains qui avouent ne pas savoir quoi faire de ce jeune homme que beaucoup considèrent comme un traître.

Pour l'avocat américain Robert Bennett, défenseur de Bill Clinton, une inculpation pour trahison est « difficilement imaginable ». « Le ministère public ne peut pas le poursuivre en absence de faits incriminants bien précis », a-t-il assuré.

Hier, le département d'État a confirmé que le jeune homme de 20 ans qui a émergé, blessé et affaibli, d'une semaine de révolte dans une prison pour talibans dans le nord de l'Afghanistan, est bien de citoyen neté américaine.

Interrogé sur le sort qui pourrait lui être réservé, le président George W. Bush a estimé qu'il s'agissait d'« un pauvre gars. Il est évident qu'il a été induit en erreur ».

Ottawa créera une agence chargée de superviser la sécurité aéroportuaire

Presse Canadienne

OTTAWA — Dans le budget qu'il déposera lundi, Ottawa instituera une nouvelle agence fédérale indépendante, responsable de la supervision des mesures de sécurité dans les aéroports. Cette agence sera financée en partie par les voyageurs, ont indiqué des sources.

La Presse Canadienne a appris que l'agence, qui fonctionnera de manière semblable à Nav Canada, une institution à but non lucratif, s'occupera de tous les aspects de la sécurité dans les aéroports du pays — de l'inspection des bagages et des passagers au contrôle des pistes d'atterrissage et de décollage.

La sécurité dans le transport aérien revêt une importance accrue depuis que des terroristes ont détourné des avions pour s'en servir comme armes au cours des attentats du 11 septembre dernier aux États-Unis.

Si la sécurité physique constitue un élément important du budget fédéral, elle ne le dominera pas, contrairement à ce qu'on avait d'abord prévu, disent les mêmes sources.

Tout indique que la sécurité économique, la recherche, la formation et l'augmentation de l'aide étrangère y figureront aussi en bonne place. Mais cette fois, le remboursement de la dette, un élément-clé des budgets de M. Martin depuis l'avènement de l'ère des surplus, il y a cinq ans, n'en sera pas, prédisent les sources déjà citées.

Les réserves de M. Martin pour les périodes difficiles, évaluées cette année à 4 milliards, seront vraisemblablement dépensées plutôt qu'appliquées à la réduction de la dette de 547,4 milliards du Canada.

« Ce budget concerne deux choses, la sécurité personnelle, et la restauration de la confiance dans l'économie », a déclaré une source, qui a requis l'anonymat.

Bush et Chrétien font le point

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le président américain George W. Bush a passé un coup de fil au premier ministre Jean Chrétien hier matin pour faire le point sur la situation au Moyen-Orient et en Afghanistan.

Rien n'a transpiré des détails de la discussion qu'ont eue les deux hommes, mais le président Bush a tenu à remercier personnellement le Canada pour sa collaboration dans l'amélioration de la sécurité à la frontière commune entre les deux pays. M. Bush a surtout apprécié, selon des sources bien placées, l'accueil chaleureux

réserve cette semaine à Ottawa au solliciteur général des États-Unis, John Ashcroft, venu signer un accord de collaboration entre les deux pays sur des actions communes à la frontière. MM. Chrétien et Bush ont de plus poussé encore plus loin, entre eux, la discussion sur l'amélioration du commerce à la frontière, sans pour autant rendre publics les détails de leurs échanges.

Le premier ministre Chrétien a de plus informé M. Bush de son voyage de la semaine dernière à Dallas et à Los Angeles, dans le cadre d'une tournée d'Équipe-Canada. M. Chrétien a souligné au président américain qu'il y avait notamment rencontré des dirigeants dans le do-

main de l'énergie et qu'il les avait assurés que le Canada était un ami fiable qui continuera de fournir des sources d'énergie aux États-Unis.

L'épineux dossier du bois d'oeuvre a évidemment été abordé par les deux hommes qui ont reconnu qu'il fallait continuer à travailler sur le diffèrent qui oppose les deux pays.

D'ailleurs, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) décidait hier, à propos de cette question, d'établir un groupe spécial chargé d'examiner les récents droits américains de 19,31 % visant le bois d'oeuvre résineux canadien, ce qui a été fort bien accueilli par le gouvernement Chrétien.

* Offres valables seulement chez les concessionnaires Chrysler ● Dodge ● Jeep, participants. Certaines exceptions s'appliquent. † Véhicules de DaimlerChrysler non inclus : Prowler, Viper, coupé Sebring, Liberty et camions turbo diesel. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Le prix n'inclut pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les offres se terminent le 21 décembre 2001. Jeep, est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne.

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Peine maximum au salaire minimum

Véronique est caissière au IGA du boulevard des Laurentides, à Vimont. Un travail pas pire qu'un autre pour ramasser des sous pour ses études. Elle aimerait aller étudier en technique équino au cégep de La Pocatière. Dès la prochaine session si possible.

Ce jour-là, elle était à la caisse rapide. Douze articles ou moins. Les bouteilles vides. Les loteries. Les cigarettes. Et répondre au téléphone. Pour 7 \$ l'heure. Il y avait un monde fou ce jeudi-là.

— Un paquet d'Export A s'il vous plaît mademoiselle...

Elle pitonne le prix. Le monsieur paie. Suivant.

Quinze minutes plus tard, la responsable des caisses vient remplacer Véronique : la gérante veut te voir. La gérante était flanquée d'une grosse dame.

— Je suis Lise Bergeron, inspecteur pour Santé Canada. Vous venez de vendre des cigarettes à un mineur sans lui avoir demandé ses cartes. Vous allez devoir payer une amende de 500 \$. Plus les frais.

— Tu t'en sors bien, lui dit la gérante, pour le magasin l'amende est de 1000 \$.

Véronique ne trouve pas du tout qu'elle s'en sort bien. Cinq cents dollars, c'est plus que ce qu'elle a réussi à économiser depuis qu'elle travaille au IGA.

Quel âge avait donc ce garçon ? Seize ans, selon l'inspecteur.

Véronique a 19 ans. Les jeunes, elle connaît. Les filles qui ont l'air de cinq ans de plus que leur âge, les garçons qui bombent le torse, elle les voit venir de loin. Ta carte ? Pas de carte — ou une carte magouillée —, pas de cigarettes. Ça arrive une fois par deux semaines environ. Mais là vraiment... Quel âge déjà ? 16 ans ? 16 ans !!! Ce type-là avait l'air d'au moins 20 ans. L'allure. La taille. Déguisé en petit monsieur. Rasé de pas trop près pour ajouter une ombre de virilité.

Tant qu'à y être, pourquoi ne pas maquiller les mouchards ?

Le père de Véronique s'interroge : à quoi jouent les ayatollahs de Santé Canada ? Pourquoi utiliser EXPRES, comme leurre, des jeunes gens qui ont l'air plus vieux que

leur âge ? C'est quoi, ce cinéma ? Il y a une différence entre piéger et inspecter. Si on veut absolument jouer à *Omertà*, qu'on utilise au moins des jeunes gens qui ont l'air de 16 ans, pas de 25. Et même là. Cinq cents dollars est une amende complètement disproportionnée pour une faute commise de bonne foi par une jeune fille débordée qui gagne 7 \$ l'heure.

Je ne sais plus quand, dans une chronique récente, je parlais de nos petits intégrismes à nous — mais je ne suis pas certain qu'ils soient si petits, quand on parle des furieux inquisiteurs de la prévention et de la santé — et quelqu'un m'a répondu : déconne pas Foglia, ici on ne coupe pas les mains des voleurs à l'étalage. C'est juste. Mais c'est pas l'envie qui manque.

I LOVE NEW YOK — La semaine dernière, à l'épicerie, sur les bananes, il y avait des drapeaux américains. Je commence à les hair, alors si vous entendez dire que le gouvernement organise des autobus pour aller leur dire qu'on en a marre, j'embarque. (Un courriel de Danièle Richard.)

SMALL IS BIEN PLUS BEAU — Si le monde, exactement comme il est maintenant, recommençait à une toute petite échelle, disons cent personnes, il y aurait 57 Asiatiques, 21 Européens, 14 Américains (en tout, nord, sud et centre), huit Africains ; 70 seraient analphabètes ; 50 vivraient dans des mauvaises conditions. Deux mourraient de faim tout de suite et on ne serait plus que 98 dont 41 n'auraient pas l'eau courante.

Un seul aurait un ordinateur. Ce serait moi. Et savez-vous quoi, monsieur le journaliste ? Je donnerais un grand coup de marteau dedans, lalalère. (Une lettre de Ludo Iaconelli.)



Je viens de refaire vos calculs M. Ludo Machin : aucun n'aurait reçu le Marie Laberge pour Noël, et ce serait moi, lalalère.

LE CALENDRIER — J'ai toujours pensé que je mourrais en novembre. La pluie, le vent, les arbres nus, la Coupe Grey, Jean Pagé... Si ben Laden avait connu le Québec, il n'aurait pas frappé les Twins Towers. Il aurait frappé novembre. (Un courriel de Louis Roy.)

Oui, mais s'il avait connu Jean Pagé, vous pensez pas qu'il aurait frappé janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre ?

LIFE SUCKS — Chu pu capable de l'Afghanistan, de Véronique Cloutier, du prix de l'essence, des hôpitaux, de Harry Potter, de Loto-Québec, de Bernard Landry, de Benoît Brière, des quêteux, des sondages, de Garou, du mot « terroriste », des imbéciles qui se font kidnapper par les talibans, du sexe tout le temps, du mot « dégraissage », des visées commerciales envers la Chine, d'Ally McBeal, du hip hop, d'Éric Lapointe, des statistiques, de la météo, des Boys, des pneus d'hiver, d'Isabelle Boulay, des militants gays et lesbiennes, des militants bisexuels, des militants hétérosexuels, des soupers de famille, de Raymond Saint-Pierre, des DVD, d'avoir les mains froides tout le temps, qu'il fasse noir à trois heures de l'après-midi, qu'il fasse gris le reste du temps, et des antidépresseurs qui ne sont pas très efficaces, je pourrais vous en parler longtemps. (Un courriel de Jocelyn Rivest.)

Les prêts et bourses en chute libre

Contexte économique favorable, dit le Ministère ; révision des critères, répondent les associations étudiantes

MARC THIBODEAU

En cinq ans, le nombre de personnes qui bénéficient du programme de prêts et bourses québécois a diminué de près de 40 000 alors que l'enveloppe budgétaire réservée à cette fin fondait de près de 300 millions de dollars.

C'est ce qu'indiquent des données obtenues hier par *La Presse* auprès de la direction de l'Aide financière aux études, à Québec.

En 1996-1997, 166 651 personnes recevaient des prêts ou des bourses pour poursuivre leur formation au secondaire, au collégial ou à l'université alors qu'on n'en comptait plus que 128 385 en 2000-2001, une réduction de quel- que 23 %.

Le total des prêts et bourses versés aux bénéficiaires du régime chutait durant la même période de 825 à 532 millions, une baisse de 36 %.

Les coûts assumés par le gouvernement provincial, qui doit absorber les bourses, l'intérêt des prêts contractés et les mauvaises créances, ont parallèlement chuté de 494,5 à 300,2 millions, une baisse de près de 40 %.

Le gouvernement et les fédérations étudiantes du collégial et de l'université diffèrent radicalement de point de vue lorsque vient le moment d'interpréter ces résultats.

Au dire de Bernard Frenette, porte-parole du régime d'aide financière, c'est d'abord le « contexte économique » positif des dernières années qui expliquent la baisse enregistrée.

La diminution du taux de chômage chez les jeunes, qui est passé, dit-il, de 18,6 % à 11,8 % durant la période considérée, s'est traduit par une baisse du nombre de demandes d'aide financière de quelque 20 %. Celle-ci se reflète à son tour sur le nombre de personnes qui reçoivent une aide.

« En période de croissance économique, il y a moins de personnes qui se tournent vers le réseau de l'éducation puisqu'il y a plus de travail. En cas de récession, plus de gens reviennent pour suivre une nouvelle formation », dit-il.

M. Frenette estime que la décroissance démographique contribue aussi à la baisse des demandes. Il évoque enfin l'arrivée d'Emploi-Québec, qui soutient financièrement depuis quelques années plusieurs personnes en formation.

Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Martin Simard, estime pour sa part que la baisse observée découle d'abord et avant tout du resserrement des critères d'admissibilité du régime d'aide financière.

« Le gouvernement a serré la vis partout de 1995 à 1998 pour répondre à ses objectifs financiers. Du coup, beaucoup de personnes n'ont plus accès au régime », dit M. Simard.

Des critères révisés à la baisse

La présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Andrée Mayer-Périard, convient de son côté que la conjoncture économique a pu avoir une influence positive. Elle soutient cependant, à l'instar de la FECQ, que la révision des critères d'admissibilité joue un rôle important dans les baisses relevées.

« Le gouvernement a fortement diminué l'accessibilité du régime », dit-elle.

Le nombre de sessions pour lesquelles une aide financière peut être obtenue a notamment été réduite. Le gouvernement considère de plus le revenu brut des parents plutôt que leurs revenus nets dans les calculs, ce qui a une incidence directe sur les montants versés, note M^{me} Mayer-Périard.

Faute de pouvoir obtenir l'aide qu'ils ont besoin, nombre d'étudiants se tournent vers le marché du travail et prolongent la durée de leurs études, dit la présidente de la FEUQ, qui redoute l'impact du resserrement du régime d'aide financière sur l'accessibilité aux études supérieures.

M. Frenette ne croit pas pour sa part que la révision des critères ait eu un impact déterminant.

La porte-parole du ministre de l'Éducation, François Legault, insiste pour sa part sur le fait que le gouvernement est très soucieux de protéger l'accessibilité du régime. « C'est la conjoncture économique qui explique la baisse », note Anne Marcotte en écho au porte-parole du régime d'aide financière.

AUTOMNE
2 0 0 1

L'ÉVÉNEMENT

COLLECTIONS DESIGNERS

30% À 50%

DE RABAIS SUR CES GRIFFES

Paul Smith
LONDRES

RENÉ LEZARD

FIRMA

DKNY

OZWALD BOATENG

D & G
DOLCE & GABBANA

SIMULTANEOUS

STONEWOOD + BRYCE

MaxMara
ITALIE

VERSACE

KENZO

MARITHE
FRANCOIS
GIRBAUD

TAHARI

TOMBOLINI

NEIL BARRETT

Lino Catalano

MISURA

la maison

simons

977, Sainte-Catherine Ouest

3002101A

TERRORISME: LE RÉSEAU MONTRÉAL

Pendant cinq ans, Montréal a été au coeur d'une enquête policière internationale sur un réseau terroriste islamique. Suite d'un passionnant récit.

Sixième épisode d'une série de quatorze à suivre dans le cahier A et sur cyberpresse, chaque jour.

cyberpresse.ca

www.cyberpresse.ca/reseauterrorisme

Une enquête d'ANDRÉ NOËL



Des ramifications jusqu'en Australie

Les passeports trafiqués circulaient dans le monde entier

12 mai 1997: Les douaniers australiens arrêtent un militant islamiste à Sydney, qui voyage avec un passeport italien volé et trafiqué. En le fouillant, ils découvrent dans ses poches les coordonnées de Saïd Atmani à Montréal. L'information est transmise au juge d'instruction français Jean-Louis Bruguière. Encore une fois, l'enquête pointe dans la même direction: le Québec.

L'homme arrêté en Australie s'appelle Mohamed Kaddari. Il est connu comme un militant islamiste très actif. Le juge Bruguière sait qu'il a fui l'Europe grâce à l'aide du réseau de Montréal dirigé par Fateh Kamel, un citoyen canadien d'origine algérienne qui habite Outremont avec une jeune Gaspésienne.

Saïd Atmani, dont les douaniers australiens trouvent les coordonnées, est le bras droit de Kamel à Montréal. Avant de venir au Canada, Atmani a rencontré Mohamed Kaddari à Amsterdam. Le juge Bruguière n'est pas étonné d'apprendre que Kaddari voyage avec un passeport falsifié. En fait, c'est dans le monde entier que circulent les faux papiers du réseau.

Un an plus tôt, un autre terroriste d'origine algérienne, Zoheir Choulah, avait été interpellé à Taïwan alors qu'il tentait de venir au Canada. Lui aussi voyageait avec un passeport trafiqué, fourni par un complice de Fateh Kamel à Montréal.

Des documents essentiels

Saïd Atmani et Zoheir Choulah ont été jugés et condamnés ensemble cet automne à Paris. Le procureur français Marc Trevidic a bien résumé l'importance des faux passeports pour le mouvement terroriste islamiste : « Vous pouvez détourner un avion avec un *cutter*, a déclaré M^e Trevidic au tribunal, mais vous avez besoin de faux documents pour monter dans l'avion. »

Alerté par le juge Bruguière, le Service canadien du renseignement de sécurité est parfaitement au courant de toutes les allées et venues du chef de réseau Fateh Kamel. Mais ce dernier n'est pas inquiet le moins du monde. En juillet 1997, Kamel renouvelle son passeport canadien, sans que le SCRS ou la GRC n'interviennent !

Pourtant, il dispose déjà de plusieurs passeports : un passeport algérien obtenu auprès des autorités consulaires algériennes au Canada peu après son installation à Montréal, un passeport canadien obtenu peu de temps après l'acquisition de sa nationalité canadienne faussement déclaré volé en août 1995, et un troisième passeport délivré en octobre 1995.

Kamel continue en apparence à mener une vie d'homme d'affaires au-dessus de tout soupçon. Même sa femme, Nathalie Boivin, ignore tout de ses activités. Toujours en juillet, la petite famille déménage avec l'aide de Saïd Atmani, de Saïd Gasmi et de Mokhtar Kaddi.

Ses passeports permettent à Kamel de voyager sans problème. Et les voyages, il les multiplie à un rythme étourdissant. Voici une liste partielle des pays qu'il a visités de 1994 à 1997 : Bosnie (8 fois), Croatie (7), Pays-Bas (6), Turquie (5), Allemagne (4), Italie (4), France (3), Danemark (2), Suède, Autriche, Slovaquie, Maroc, Suède, Suisse, Belgique. Il peut utiliser ses fonctions d'agent dans la firme d'import-export Mandigo, à Saint-Sauveur, pour dissimuler les véritables motifs de ses voyages, qui sont de nature terroriste.

Souvent absent, Kamel compte sur ses acolytes au Canada pour mener les opérations ici. Le plus important est Saïd Atmani.

Saïd Atmani est né le 1^{er} octobre 1966 à Tanger, au Maroc. Il est en-



Photothèque La Presse

L'ancien Montréalais Saïd Atmani (à droite) et le coaccusé Zoheir Choulah au tribunal correctionnel de Paris le 27 septembre dernier. Ils ont tous les deux été condamnés pour avoir participé au réseau terroriste spécialisé dans le trafic de faux documents. Quand il était à Montréal, Atmani a donné de l'argent à Lucia Garofalo (photo de gauche), qui faisait franchir la frontière américaine à des immigrants.



core adolescent lorsque les Soviétiques envahissent l'Afghanistan, en 1979. Quelques années plus tard, mû par l'idéalisme, il voyage jusqu'au Pakistan et rejoint les rebelles moudjahidines qui combattent les envahisseurs. Il se bat avec courage, comme en témoignent les cicatrices de balles sur sa poitrine.

Après la victoire, il gagne un autre grand champ de bataille du jihad (la guerre sainte des islamistes) : la Bosnie. Comme tant d'autres, il intègre le bataillon international des volontaires, basé à Zenica, une ville de Bosnie centrale. Le responsable de la logistique, dans le bataillon, est nul autre que Fateh Kamel. En 1995, les accords de Dayton reconnaissent l'indépendance de la Bosnie et prévoient le départ du bataillon des moudjahidines.

Les combattants se dispersent dans le monde entier. Saïd Atmani s'embarque comme passager clandestin sur un cargo battant pavillon libérien et débarque dans le port de Halifax. Puis il rejoint Kamel à Montréal.

Il met sur pied une équipe de petits voleurs, surtout des jeunes provenant de la communauté algé-

rienne de Montréal. L'objectif est de financer les activités du réseau de Kamel et, plus largement, le jihad. Ils dérobent des ordinateurs, des téléphones portables et des appareils électroniques dans des voitures garées dans le centre-ville. Ils volent aussi des passeports et des cartes de crédit. Certains pratiquent l'extorsion auprès de membres de la communauté musulmane montréalaise.

Atmani distribue l'argent. En septembre 1997, il remet 1500 \$ à une certaine Lucia Garofalo, 32 ans. Cette orpheline, adoptée par un couple d'immigrants italiens de Montréal à l'âge de huit mois, s'est convertie à l'islam en rencontrant un jeune étudiant libyen dans un bar montréalais. Le couple a eu deux enfants et s'est séparé. Garofalo a ensuite épousé à la mosquée un jeune Algérien, Yamin Rachek, arrivé illégalement au Canada en utilisant un faux passeport français.

Rachek, soupçonné d'être membre du GIA algérien (Groupe islamique armé), est un des rares faux réfugiés à avoir été expulsés par les autorités canadiennes. Il a par la suite été arrêté à Londres avec un passeport grec, dont la photo avait été trafiquée. Puis il a commis des vols en Allemagne. Saïd Atmani donne donc une bonne somme d'argent à Lucia Garofalo pour aller retrouver son mari en Allemagne, payer un avocat et tenter de le ramener au Canada. Mais en vain.

Selon un réquisitoire de la Justice américaine, Lucia Garofalo agit à l'époque comme passeur : elle fait présumément franchir la frontière américaine à des ressortissants arabes, principalement algériens. Chaque voyage coûte 1000 \$ aux immigrants. Lucia Garofalo sera finalement arrêtée à la frontière

américaine en décembre 1999, au volant de sa Chrysler Neon. Un Algérien l'accompagne. Détenue pendant deux mois dans une prison du Vermont, elle sera reconnue coupable d'infractions à la Loi sur l'immigration.

En avril 1998, Saïd Atmani quitte Montréal et s'envole vers la Belgique. Après un séjour en Europe, il revient au Canada en passant par les États-Unis, muni d'un faux passeport canadien. La Gendarmerie royale du Canada lance finalement un mandat d'arrêt contre lui le 14 octobre. Le mandat précise qu'il utilise sept identités différentes et qu'il est lui aussi soupçonné d'appartenir au GIA.

« L'individu est soupçonné de participer à des activités criminelles au Canada (vols, méfaits et fraudes), ajoute le mandat. Atmani est connu par différents organismes d'application de la loi comme un extrémiste islamiste très violent. Pendant

une opération policière à Montréal, il a été intercepté en possession d'une arme blanche. »

Deux semaines plus tard, Atmani est arrêté à Niagara Falls, en Ontario, avec deux autres complices, Saïd Gasmi et Ahcène Zemmiri. Il transporte des cartes de crédit volées à des touristes britanniques et taïwanais. Les au-

torités canadiennes savent que le juge d'instruction français Jean-Louis Bruguière brûle de lui parler. Elles ont des preuves accablantes contre lui. Mais plutôt que de le poursuivre en justice et de le détenir, elles l'expulsent... en Bosnie. Un pays tout neuf, passablement désorganisé, où Atmani, officiellement citoyen bosniaque, pourra se fondre dans la nature. Le principal intéressé ignore cependant que le juge d'instruction français Jean-Louis Bruguière continue de l'avoir à l'œil.

Le frère Ressay

Le juge Bruguière a aussi l'œil sur Ahmed Ressay qui, en 1996, partage un appartement avec Saïd Atmani à Anjou, en banlieue de Montréal. Le SCRS est également sur ses traces... mais avec plus ou moins de succès.

Petit, presque malingre, Ressay ressemble plus à un frère mineur qu'un coup de vent peut faire tomber de sa branche qu'à un dangereux terroriste. Son parcours est celui d'un raté, un pauvre type qui se lance dans plein d'aventures, mais à qui rien ne réussit. Il est distrait, nerveux, pas très intelligent, mais plein de volonté.

Ressay vient au monde le 9 mai 1967 à Douaoudou, en Algérie. Il est l'aîné d'une famille de sept enfants : il a trois frères et trois sœurs. Quand il termine son lycée, à l'âge de 20 ans, il est appelé sous les drapeaux, mais il est réformé pour « inaptitude ». Il travaille alors comme serveur dans le café familial. Très rapidement, il se lie à des groupes armés qui combattent le régime algérien. Selon les déclarations qu'il a faites à Immigration Canada, ses « problèmes » ont commencé le 25 août 1992.

« J'ai alors été impliqué dans une affaire de vente d'armes à feu, malgré que je sois complètement innocent, raconte-t-il. À cette époque, la gendarmerie avait lancé un mandat d'arrêt contre moi, sans que je sache pour quelle raison, et j'ai été arrêté. J'ai plus tard appris qu'un ami d'enfance avait été arrêté avec une arme chez lui et que j'étais accusé de la lui avoir vendue.

« J'ai alors passé quelques journées infernales dans les cellules de la brigade de la gendarmerie. J'ai été torturé au chiffon, au savon, à l'eau de Javel, avec un système d'échelles et même avec le tiroir d'un bureau conçu spécialement pour cela. Sous la torture, j'ai été obligé de signer de faux aveux.

« J'ai ensuite été transféré au tribunal militaire de Blida pour une audition auprès d'un officier. Après avoir lu les charges retenues contre moi, et malgré que je proclamais mon innocence, il a retenu contre moi les documents

que j'avais signés sous la torture. Il n'a pas écouté mes explications quand je lui ai dit que sous cette torture, lui-même aurait accusé sa propre mère et maudit le jour où il est né. J'ai plutôt été frappé et injurié. Pour eux, je n'étais qu'un terroriste islamiste, alors que je n'avais aucun lien avec les mouvements islamistes.

« J'ai alors été placé en détention pour 15 mois, sans être jugé. J'ai ensuite été relâché provisoirement, en novembre 1993, en attente de comparution devant les juges. Après tant de souffrances et d'injustices, alors que j'étais innocent, j'avais peur qu'un procès ne m'enfonçât davantage dans les ténèbres. Pour cette raison, j'ai décidé de m'exiler. »

Le meilleur choix : le Canada. Un pays où un faux réfugié ne risque pas d'être expulsé et peut toucher de l'aide sociale, tout en multipliant les vols et les attaques à main armée.

Demain:

DE L'AIDE SOCIALE POUR UN FAUX RÉFUGIÉ

Les acteurs...

HIVER 1996 : un gang de terroristes islamistes multiplie les attaques à main armée à Roubaix, dans le nord de la France. En enquêtant, les policiers découvrent un vaste réseau de soutien dirigé à Montréal et spécialisé dans le trafic de papiers d'identité. Voici les noms des principaux personnages cités dans cet article :

> **Fateh Kamel** : 41 ans, citoyen canadien d'origine algérienne. Chef du réseau de trafic de faux papiers, basé à Montréal. Condamné à huit ans de prison, le 6 avril dernier, en France.

> **Saïd Atmani** : 35 ans, Marocain qui a obtenu la citoyenneté bos-

niaque. Compagnon de Kamel. S'est battu en Afghanistan et en Bosnie, puis a déménagé à Montréal. Arrêté à Niagara Falls en 1998 et expulsé en Bosnie. Extradé par la Bosnie vers la France. A été condamné à cinq ans de prison, à Paris, le 25 octobre 2001.

> **Zoheir Choulah** : 28 ans, Bosniaque d'origine marocaine. A profité du trafic de passeports dirigé par Fateh Kamel. A été arrêté à Taïwan alors qu'il tentait de rejoindre le Canada avec le passeport de *Abdallah Ouzghar*, auquel il avait apposé sa propre photo. Ouzghar est cet homme arrêté à

Hamilton (Ontario) à la demande de la justice française et libéré sous cautionnement vendredi dernier. Choulah a été condamné à quatre ans de prison, en France, le 25 octobre 2001.

> **Ahmed Ressay** : 34 ans, Algérien arrivé au Canada en 1994. Membre du réseau de Fateh Kamel. A habité avec Saïd Atmani à Anjou. En 1999, a été arrêté à la frontière américaine au volant d'une voiture bourrée d'explosifs. Condamné le 6 avril dernier aux États-Unis et en France. En prison à Seattle. Collabore désormais avec la justice. Attend sa sentence.

Louise Harel mettra un terme à la double rémunération chez les élus des anciennes villes regroupées

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC – La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, a finalement changé son fusil d’épaule et décidé de s’attaquer à la double rémunération chez les élus des nouvelles villes fusionnées.

M^{me} Harel a annoncé hier en sortant de la réunion du Conseil des ministres qu’elle entendait faire adopter, avant Noël, une loi qui suspendra le versement des allocations de départ et de transition aux élus des anciennes municipalités qui ont été réélus au conseil des nouvelles villes. Ces élus ne pourront toucher ces sommes qu’à la fin de leur mandat au conseil des nouvelles villes.

À Montréal, 82 des 104 élus de la nouvelle ville auraient pu faire du « *double dipping* » grâce à ces al-



Louise Harel

PHOTO PC

locations. Parce qu’ils étaient élus d’une des anciennes villes, ils avaient au moins droit au versement d’une allocation de départ, en plus de leur salaire de conseiller de la nouvelle ville. C’était aussi le cas

de six des huit maires élus en novembre à la tête des nouvelles villes. Le nouveau maire de Gatineau, Yves Ducharme, aurait ainsi eu droit en janvier à un chèque de départ de près de 85 000 \$.

Ces situations avaient été carrément oubliées par le gouvernement, malgré plusieurs centaines d’amendements apportés depuis l’an dernier à la loi 170 sur les regroupements. « Nous avions prévu des dispositions pour ceux qui partaient, mais effectivement, nous n’avions pas prévu pour ceux qui restaient », a dit Louise Harel.

Au nom du principe qu’aucun avantage personnel ne devait être retiré par les élus à cause des regroupements, la loi 170 ne faisait qu’interdire aux municipalités qui n’avaient pas encore adopté de règlements autorisant le versement d’allocations de départ ou de transition de s’en doter d’un. Québec permettait depuis 1992 les allocations de départ. Les allocations de transition, elles, l’étaient depuis 1988.

Le nouveau projet de loi sera soumis mardi à la Table Québec-municipalités, mais la proposition a déjà fait l’objet de discussions avec les unions municipales. Le porte-parole de l’Union des municipalités du Québec, François Sormany, a admis hier que la proposition que faisait l’UMQ dans ce dossier allait dans le sens de celle de M^{me} Harel. « On veut qu’on reconnaisse que le nouveau conseil est une continuité de leur mandat et que les allocations soient versées quand ils partiront », dit M. Sormany.

La ministre dit aussi compter sur la collaboration de l’opposition libérale pour faire adopter ce projet de loi d’ici la fin de la session parlementaire, à la mi-décembre. Le droit aux allocations ne prend effet qu’à la fin de l’existence des villes regroupées, le 31 décembre prochain. « L’opposition en Chambre nous a fait savoir qu’elle entendait collaborer ; ce sera la première fois depuis trois ans que je pourrai compter sur leur collaboration pour

l’adoption d’une législation », note la ministre.

La semaine dernière, dans une déclaration au quotidien *Le Droit*, Louise Harel, s’était montrée réticente à intervenir, se contentant de souligner qu’il aurait été impossible au gouvernement d’abolir ces allocations tout en permettant aux élus défaits ou retraités de toucher les leurs. Mais, dès le lendemain, le ministre Guy Chevrette, qui agissait comme premier ministre, jugeait que le gouvernement devait rapidement se pencher sur ces cas de double rémunération, contraires aux standards d’éthique que s’est donné l’État.

Le projet de loi de M^{me} Harel ne mettra pas fin pour autant à tous les cas de *double dipping*, notamment au conseil municipal de Montréal. Tant le nouveau maire de Montréal, Gérald Tremblay, qu’un des membres de son comité exécutif, Cosmo Maciocia, ont droit, en plus de leur salaire d’élus municipaux, à une pension d’ancien député provincial.

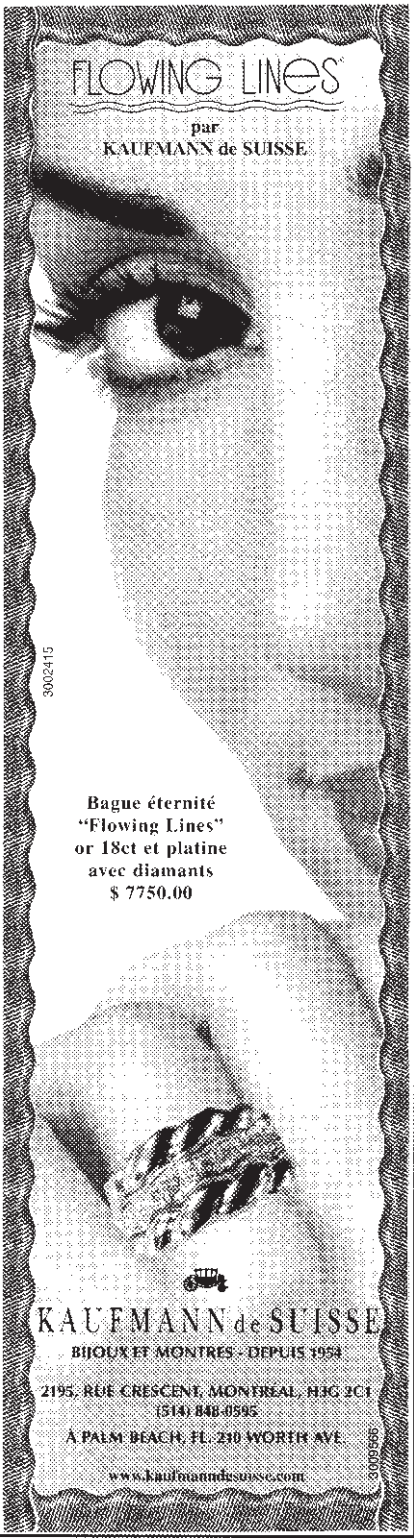
POUR FAIRE LE POINT
SUR L'ACTUALITÉ

Chaque
samedi
dans

La Presse

PLUS

FLOWING LINES[®]
par
KAUFMANN de SUISSE



Bague éternité
"Flowing Lines"
or 18ct et platine
avec diamants
\$ 7750.00

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954
2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL, H3G 2C1
(514) 848-0595
A PALM BEACH, FL. 210 NORTH AVE.
www.kaufmannsuisse.com

Les groupes de femmes réclament une campagne de 10 ans contre la violence à leur endroit

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

UN AN après la Marche des femmes et à l'occasion du 12^e anniversaire de la tuerie de l'École polytechnique, les groupes de femmes demandent au gouvernement d'orchestrer une vaste campagne sur 10 ans contre la violence faite spécifiquement aux femmes.

Cette revendication d'une campagne sur la violence contre les femmes date de la Marche des femmes, à l'automne 2000. On y avait revendiqué une campagne de 25 millions de dollars sur 10 ans, soit 2,5 millions par année, mais réalisée par les groupes de femmes, a indiqué en conférence de presse, hier, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Vivian Barbot.

Cette campagne, destinée à sensibiliser le grand public à l'égard de la violence faite spécifiquement aux femmes, devait aussi permettre

de sensibiliser les juges, les employeurs, les médecins, les policiers, les entraîneurs sportifs et les intervenants sociaux.

Le gouvernement du Québec a répondu à cette revendication de la Marche des femmes, mais de façon insatisfaisante et partielle, au goût des groupes de femmes.

Ces groupes lui reprochent par exemple le fait que sa campagne ne s'étendait pas sur 10 ans, alors que cela serait nécessaire pour imprimer un véritable changement de mentalité dans la société, soutient Carole Tremblay, du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). « C'est beau, on a des campagnes qui disent non à la violence, mais c'est important de dire que c'est la violence faite aux femmes. Il faut créer un véritable mouvement d'opinion. »

De plus, à l'occasion du 12^e an-

niversaire de la tuerie à l'École polytechnique, le 6 décembre, des vigiles seront organisées dans plusieurs villes du Québec, à 18 h.

À Montréal, le rassemblement aura lieu au square Philips, à l'angle des rues Union et Sainte-Catherine. Les participants sont invités à y apporter une chandelle.

Le public qui veut manifester son inquiétude face à cette forme de violence est invité aujourd'hui à allumer une chandelle et à la placer à la fenêtre, à 18 h, et à porter une boucle de ruban blanc symbolique à la boutonnière.

Pour illustrer l'importance de la violence contre les femmes, les groupes ont réalisé une enquête maison sur l'utilité de ces services, le 14 novembre dernier. Cette journée-là, 410 femmes et 290 enfants avaient trouvé refuge dans une maison d'hébergement. Quelque 400 femmes avaient téléphoné concernant une situation de violence ; 283 avaient consulté sur place con-

cernant un problème de violence et 467 femmes avaient participé à un groupe d'entraide sur la violence.

Le 6 décembre 1989, 14 jeunes femmes avaient été tuées à l'École polytechnique de Montréal par un homme qui reprochait aux femmes d'avoir pris sa place à la faculté de génie.

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a diffusé un bref communiqué rappelant le triste anniversaire de ce jour sordide. « Il y a 12 ans aujourd'hui (le 6 décembre), un homme a brutalement mis fin à la vie de 14 jeunes femmes, simplement parce qu'elles étaient des femmes. Ce jour-là, les Canadiens et les Canadiennes ont été accablés de chagrin. Nous avons éprouvé de la peine et de la sympathie pour les victimes et leurs familles. Nous avons aussi éprouvé de la colère face à ce crime innommable et à la réalisation qu'il aurait pu s'agir d'une soeur, d'une fille, d'une nièce, d'une petite-fille, d'une conjointe ou d'une amie. »

RÉORGANISATION POLICIÈRE

Cinq maires accusent Ménard de les avoir leurrés

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
et MARTIN PELCHAT

CINQ maires de la municipalité régionale de comté Thérèse-de-Blainville accusent le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard de les avoir leurrés avec son plan sur la réorganisation policière.

Yvan Deschênes (Rosemère), Élie Fallu (Sainte-Thérèse), Pierre Gingras (Blainville), Robert Poirier (Boisbriand) et Gilles Pelletier (Lorraine) soutiennent que le ministre leur a laissé croire jusqu'à vendredi dernier que le plan qu'ils préconisaient était acceptable. « Puis lors d'une conversation téléphonique, précise M. Deschênes, le ministre a jeté à la poubelle le plan préparé par nos chefs de police et nos directeurs généraux sans même qu'ils soient entendus. »

Cette MRC regroupe aussi Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion dont les territoires sont couverts par la police de Terrebonne.

Les cinq maires mécontents voulaient que leur corps de police res-

pectif demeure intact et que des escouades d'enquêtes soient créées dans chacun des services afin de travailler sur l'ensemble du territoire. La mise en place de ce plan aurait coûté près de 400 000 \$ à chacune des municipalités.

Le plan de la Sécurité publique prévoit l'abolition des services policiers existants et la création d'une mégastucture qui devra assurer dès juin 2002 les services de niveau 2 (enquêtes judiciaires plus poussées et autres services offerts actuellement par la Sûreté du Québec), « Cette décision va nous coûter quatre millions de dollars, soit le double du montant prévu. Avec l'exigence du ministre, en regroupant nos corps de police, nous allons être obligés de donner aux policiers les mêmes salaires et avantages. Actuellement les salaires ne sont pas identiques dans tous nos services », disent les maires.

Le maire Fallu a toutefois précisé que ses collègues et lui acceptent le principe de la réorganisation policière.

À Québec hier, le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a répliqué que la formule proposée par les cinq villes de la couronne nord serait ingérable. « Aucun endroit au monde n'utilise cette méthode, dit-il. Tous les experts policiers indépendants que j'ai consultés m'ont dit : ça ne peut pas marcher. Ils ne seront jamais capables d'avoir l'efficacité requise pour lutter contre le crime organisé qui a tendance à s'installer chez eux. Et en plus cela sera très compliqué et très coûteux. Ce n'est pas par hasard que les Hells Angels ont voulu installer un bunker à Blainville. Ils ne se sont pas installés à Sherbrooke, où il y avait un corps de police fort, ils se sont installés à Lennoxville, où c'était plus faible. »

M. Ménard a également lu la conclusion du rapport de Richard Renaud, l'inspecteur général des services policiers, qui avait reçu, avec l'accord des parties, le mandat de se pencher sur la formule. « On s'expose à des problèmes de commandement, de responsabilités, de

coordination, de disponibilité, d'agencement d'horaires de travail et de revendications syndicales », a souligné l'ex-directeur de la police de Québec.

Selon M. Ménard, la réorganisation policière se fait partout « dans l'harmonie », sauf dans la couronne nord. Pourtant, dit-il, les maires des cinq villes avaient reconnu le bien-fondé d'y exiger le niveau 2. Avec une population totale de 110 000 personnes, une fusion y créerait un corps policier de 120 agents.

« Plutôt que de s'unir pour donner ça à leur population, ils veulent chacun garder leur corps de police avec l'écusson de leur municipalité sur l'uniforme et leurs voitures de patrouille et dire Sainte-Thérèse va enquêter les agressions sexuelles, Blainville les affaires de drogue, Lorraine la violence conjugale etc. En matière policière, il ne faut pas faire des expériences trop flyées parce qu'il s'agit de la sécurité des gens et si on manque notre coup, on va avoir des victimes », d'ajouter le ministre.



VOLVO
pour la vie

0 À 60MPH EN 6,6 SECONDES*

MEILLEURE ACCÉLÉRATION QUE LA
BMW 325i, LA LEXUS IS300 ET
LA MERCEDES C320**

DÉTENTRICE DE 18 RECORDS
D'ENDURANCE DE VITESSE**

« 247 CHEVAUX TOUS PLUS FRINGANTS
LES UNS QUE LES AUTRES »

(CAR AND DRIVER)

La Volvo S60 T5. C'est le temps de changer
la fréquence à laquelle vous empruntez la voie de gauche.



LA RÉVOLVOLUTION. ELLE SE POURSUIT À VOLVOCANADA.COM

À un prix de départ de 46 495 \$*, la S60 T5 est une véritable leçon sur la façon de rapprocher performance et luxe. Alliant une boîte de vitesse à 5 rapports à un moteur turbo de 247HP, la S60 T5 vous emmènera de 0 à 60mph en 6,6 époustouflantes secondes. Cette bombe sur quatre roues respire également le luxe avec sa chaîne audiophonique de qualité supérieure Dolby Pro Logic de 325w avec 13 haut-parleurs, ses sièges sports en cuir à commande électrique côtés conducteur et passager, ses garnitures intérieures et son bras de vitesse en aluminium, ses roues en alliage, son toit ouvrant à commande électrique, ses sièges chauffant et sa panoplie de commandes électriques. La S60 T5 possède également plusieurs autres caractéristiques de série propres à Volvo dont vous profiterez allègrement dans la voie de gauche.

*2001 Automobiles Volvo du Canada Ltd. "Model Trend" janvier 2001. **Basé sur une comparaison de volume de Classe D lors d'un test de vitesse sur route de 24 heures en Angleterre ratifié par la RACMSA. Le PDF pour une Volvo S60 T5 commence à 46 495 \$. Modèle illustré avec roues de 17 po en alliage. *Volvo pour la vie* est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltd. www.volvocanada.com.

| CONGRÈS DE L'UPA |

Arseneau discutera seulement avec l'UPA

L'agriculture biologique obtient de l'aide

JUDITH LACHAPELLE

QUÉBEC – Les militants de l'Union paysanne peuvent bien se constituer en syndicat, mais le gouvernement discutera avec l'association qui regroupe la majorité des producteurs. Et jusqu'à nouvel ordre, cette association est l'Union des producteurs agricoles, a déclaré le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Maxime Arseneau.

« La loi n'interdit pas à des citoyens de se regrouper », a déclaré le ministre aux journalistes, dans le cadre de sa visite au congrès de l'UPA. « Mais la loi reconnaît, pour fins de négociations, l'association qui représente la majorité des producteurs. Et je suis avec le président ce matin. »

Ne pourrait-il y avoir plusieurs représentants agricoles à la même table ? « C'est comme dans d'autres secteurs, comme l'Union des artistes. Il y a des formules que nous avons développées chez nous et qui font en sorte que c'est comme ça que ça se passe. D'une part, je n'ai pas reçu de demande de reconnaissance officielle, et ensuite, l'Union paysanne devra clarifier qu'est-ce qu'un syndicat de citoyens. Je prends l'exemple de l'enseignement : comment pourrait-on permettre à des citoyens de s'associer pour négocier des ententes collectives, des conventions de travail, alors que ces gens ne sont pas dans l'enseignement ? C'est trop compliqué. »

L'Union paysanne rejoint des préoccupations légitimes des citoyens, a précisé plus tard Maxime Arseneau en entrevue avec *La Presse*. Mais il tique lorsque les porte-parole parlent « d'antimondialisation » ou « d'anti-industrialisation ». « Là, on met en cause toute notre société industrielle. Pourquoi nos agriculteurs devraient revenir à un mode archaïque de production, qui n'était pas nécessairement moins polluant et plus efficace d'ailleurs... »

Maxime Arseneau dit accueillir les inquiétudes des citoyens face à l'agriculture. « La difficulté est qu'il y a une méconnaissance du régime, des pratiques, des programmes agricoles québécois, du fonctionnement de l'UPA et du modèle québécois. Il y a des psychoses qui se développent qui ne sont pas très bonnes, ni très objectives. »

« Il appartiendra à l'Union paysanne de faire sa place. Les gens vont évaluer en fonction des discours, comment elle va se structurer, dit-il. Si elle prétend vouloir siéger à la Financière agricole ou ailleurs, elle devra démontrer comment fonctionne son association. Un syndicat de citoyens, c'est quelque chose de nouveau et de flou à ce moment-ci. Y aurait-il deux types de membres ? Je ne le sais pas. Il faut évaluer à quel point ils représentent les producteurs. »

Les fermes québécoises sont toujours à 87 % des fermes familiales. Les producteurs sont par contre inquiets : les plus jeunes

s'étranglent pour racheter les propriétés qui valent des millions, les plus vieux n'arrivent pas à vendre les leurs, et tous craignent la concentration des entreprises agricoles. À ce sujet, le ministre dit croire que le « modèle québécois » est relativement à l'abri. « Mais quand on regarde nos programmes, j'ai la certitude qu'on s'en va vers un soutien aux entreprises pour maintenir le modèle que nous avons. »

« Même Roméo Bouchard de l'Union paysanne reconnaît que la situation au Québec n'est pas tragique, elle est différente de ce qu'on connaît dans d'autres pays. »

Le ministre a par ailleurs expliqué qu'il avait choisi, en accord avec l'UPA, de ne pas dénoncer outre mesure le documentaire *Bacon, le film*, réalisé par Hugo Latulippe sur l'industrie porcine au Québec. « Comment faire pour contrer un discours tronqué, des images partielles, pamphlétaires, volontaires, pour défendre un point de vue ? » a-t-il déclaré aux producteurs, dont certains avaient critiqué son silence. « On avait le choix. Ou bien, on faisait comme on a fait pour *l'Erreur boréale*, pour vouloir démontrer rapidement que tout ce qui est là-dedans n'est pas correct, ça donne l'impression qu'on se défend. Ce n'est pas nécessairement mieux. »

De l'aide au bio

Au moment où Maxime Arseneau s'est présenté à la tribune pour livrer son message aux délégués de l'UPA, un groupe de producteurs biologiques a brandi des pancartes qui laissaient clairement entendre ce qu'ils attendaient du ministre.

Maxime Arseneau a promis un million de dollars qui sera consacré au soutien de l'agriculture biologique. « Ce programme répondra notamment aux priorités et aux orientations établies par le comité formé de représentants de la filière biologique, a déclaré le ministre. Ça doit aider à éliminer les freins à l'expansion de ce secteur où il y a un potentiel extraordinaire. »

Cent mille dollars supplémentaires sont ajoutés à la somme de 75 000 \$ que le MAPAQ avait déjà versée au Conseil d'accréditation du Québec, l'organisme qui supervise la certification des producteurs qui pratiquent l'agriculture bio.

Le président de la Fédération de l'agriculture biologique, Pierre Gaudet, s'est dit comme toute « content ». « Il y a un bout de chemin de fait. Pour la première fois, officiellement, le ministre bouge un peu. » L'aide apportée est significative, mais représente tout de même que le tiers du montant réclamé par la Fédération. Cet argent doit notamment servir à l'aide à la certification biologique, aux transferts du savoir-faire sur les fermes et à l'organisation de la mise en marché.

Il y a présentement 700 producteurs agricoles québécois qui détiennent leur certification bio et 3000 autres qui sont en voie de l'obtenir. Le secteur connaît une augmentation de 25 % par année. La Fédération de l'agriculture biologique vient tout juste de s'affilier à l'UPA, qui appuie ses demandes. « Et ça, dit Pierre Gaudet, c'est peut-être plus important que le million du ministre ! »



Photothèque La Presse

Si les enfants sont à l'étroit dans les services de garde des écoles, il faut blâmer les commissions scolaires, prétend l'Association des services de garde en milieu scolaire. En trois ans, le nombre d'écoliers confiés aux éducatrices a doublé, passant de 92 664 à près de 200 000.

Pas assez d'énergie dans les services de garde

L'Association des services de garde en milieu scolaire réagit au dernier rapport de Guy Breton

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

OUI, LES ENFANTS SE MARCHENT sur les pieds et vivent dans le vacarme dans les services de garde des écoles. Mais l'argent manque pour améliorer beaucoup la situation.

Tel est le message livré hier par les intervenants du milieu scolaire en réaction aux critiques formulées dans le dernier rapport du vérificateur général du Québec, Guy Breton, pour qui les services de garde se sont transformés en « parkings » d'enfants depuis l'avènement des garderies à 5 \$. En trois ans, le nombre d'écoliers confiés aux éducatrices a doublé (passant de 92 664 à près de 200 000).

« Le ministère n'a pas construit tous les locaux, embauché tout le personnel et dégagé toutes les ressources requises par ses orientations », déplorent les trois regroupements de directions d'école, en rappelant que la majorité des écoles n'ont pas été construites pour offrir ces services.

« Il faut une volonté politique. Les commissions scolaires ne mettent pas trop d'énergie là-dedans. Elles en ont déjà plein les bras. On se fait toujours dire que le service n'est pas prioritaire dans l'école, qu'il n'est que complémentaire, mais nous avons quand même une responsabilité », renchérit Brigitte Guy, présidente de l'Association des services de garde en milieu scolaire.

La solution ? « Si on veut une situation idéale, il va falloir construire une autre bâtisse à côté des écoles et ça va coûter des centaines de milliers de dollars. On ne peut pas-

gonfler l'école à l'hélium. Nous, on travaille avec les espaces qu'on a », répond le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron.

Quant au défaut d'enquêter sur les antécédents judiciaires du personnel, M. Caron dit en avoir discuté avec le ministre de l'Éducation, François Legault.

« On est très conscients que dans les prochaines semaines on devra améliorer cet aspect-là », dit-il.

Le président de la FCSQ n'a pas digéré, par contre, que le vérificateur accuse ses membres de « détourner » les fonds des services de garde pour faire fonctionner leurs écoles : « On ne peut pas gérer un volume de 200 000 jeunes et 14 000 employés sans coûts. L'argent prélevé sert à payer les coûts d'administration et d'entretien. »

Les choses changeront-elles ? « Dans beaucoup de milieu, ils ont trouvé de la place, assure M^{me} Guy. Il suffit parfois de donner accès

aux classes pour décongestionner le service de garde. Il faut seulement changer la mentalité de certains enseignants qui voient la classe comme leur maison privée. C'est dans l'intérêt des enfants qui sont pris avec un niveau de stress et de fatigue plus élevé. »

M. Stronach propose pour sa part de séparer les enfants qui jouent de ceux qui font leurs devoirs.

Mais cela n'est pas possible partout, estime M^{me} Guy, qui s'inquiète aussi de la formation du personnel. « Il faut se dépêcher de former les centaines de personnes qui ont été embauchées avec un simple secondaire V à cause de la pénurie de personnel. »

La politique rurale dévoilée

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après près de deux ans de retard, Québec va rendre publique sa *politique de la ruralité*, des initiatives totalisant près 100 millions de dollars d'argent neuf sur les cinq prochaines années.

Depuis le début de l'an 2000, le projet dormait dans les cartons du gouvernement ; cela n'empêchera pas le premier ministre Bernard Landry et son ministre des Régions, Gilles Baril, de souligner aujourd'hui l'urgence qu'il y avait à aider les régions rurales du Québec.

Comme dans le projet d'origine, Québec associera à son annonce une foule d'initiatives déjà existantes. Québec veut surtout aider les municipalités régionales de comtés affligées d'un taux de chômage élevé et d'un nombre important de familles à bas revenus. Dans la première mouture de la politique, on avait identifié 52 de ces MRC, à l'automne 2000 on en était à 57. La dernière version en cible 54.

Mais parce qu'elles comportent des zones rurales, la grande majorité des MRC obtiendront un soutien financier, 91 MRC sur 96 en bénéficieront même si l'effort sera concentré sur les plus pauvres.

Québec mettra ces fonds à la disposition des promoteurs de projets locaux susceptibles de stimuler l'économie locale.

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi
au vendredi
dans

La Presse

MONTREAL
PLUS

NOËL MAGIQUE

LA LIQUETTE CHARMEUSE CARREAUX 19.99

C'est le luxe du tissu satiné à l'extérieur avec le confort du drap de la texture brossée à l'intérieur, pour une chemise de nuit courte forme liquette. Combinaison de riches coloris de bleu, rouge, olive. P.m.g.tg. Rég. 50.00*

LE PYJAMA FLEURS DE MYOSOTIS 59.95
Importé d'Italie spécialement pour La Guépière, un pyjama en fin tricot pur coton, grande chemise encolure ronde, poches plaquées à petites boucles en ruban, sur pantalon taille élastique. Bleu très tendre imprimé mini fleurs lilas. P.m.g.tg. Rég. 85.00*

300299A



Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons,
une tradition de qualité à Noël.

LA MULE EN MOUTON RETOURNÉ 49.95
Une pantoufle mode, un cadeau grandement apprécié dans la boîte Simons...pour le confort et la souplesse du mouton suédé et de la fourrure qui enveloppe le pied. Marine ou caramel. P.m.g.tg. Rég. 70.00*

LE PYJAMA NAUTIQUE ANIMÉ 29.95
C'est l'histoire d'une petite bonne femme allumette et de son chien, brodés sur un doux pyjama en coton. Grand tee-shirt encolure bateau bordée crochet, sur pantalon taille cordon élastique. Bleu chambray rayé blanc. P.m.g.tg. Une exclusivité Simons.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

HEURES D'AFFAIRES PROLONGÉES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES, JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE, TOUTS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 21 HEURES DU LUNDI AU VENDREDI

Les partis d'opposition accusent le gouvernement Chrétien de voler les chômeurs et les travailleurs

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les partis d'opposition aux Communes ont accusé hier le gouvernement Chrétien de voler les travailleurs et les chômeurs en continuant d'accumuler, année après année, des surplus faramineux dans la caisse de l'assurance-emploi.

Reprenant à son compte les sévères critiques de cette pratique formulées la veille par la vérificatrice générale, Sheila Fraser, le Bloc québécois a aussi réclamé la création d'une caisse séparée de l'assurance-emploi afin d'empêcher le gouvernement d'utiliser ces surplus à toutes les sauces.

Dans son premier rapport déposé mardi au Parlement, M^{me} Fraser a condamné la façon dont le fédéral gère le compte de l'assurance-emploi, estimant que le gouvernement Chrétien n'était nullement justifié d'accumuler de tels surplus et pourrait même contrevenir à la Loi sur l'assurance-emploi.

Les surplus accumulés s'élevaient à 36 milliards de dollars au 31 mars dernier et atteindront les 43 milliards de dollars d'ici la fin du présent exercice financier, calculait M^{me} Fraser dans son rapport percutant.

« Le surplus de la caisse de l'assurance-emploi est du vol organisé, clairement et simplement. Le gou-



Le système a été imposé au gouvernement conservateur par le vérificateur du temps qui trouvait anormaux les déficits de la caisse d'assurance-chômage, a expliqué le premier ministre Chrétien aux Communes.

vernement profite des travailleurs, prend leur argent. Mais quand il est temps pour eux de recevoir de l'aide, on leur ferme la porte », a tonné la leader du NPD, Alexa McDonough, lors de la période des questions.

Le député bloquiste Paul Crête, qui est critique en matière de déve-

loppement des ressources humaines et qui mène depuis des mois une lutte de tous les instants pour obtenir une bonification du régime de l'assurance-emploi, a soutenu que seule la création d'une caisse autonome pourra mettre fin à cette pratique.

Il a souligné que les syndicats,

les travailleurs, les employeurs et les quatre partis d'opposition aux Communes appuient une telle mesure.

« Mais le plus scandaleux, c'est que ces surplus ont déjà été dépensés, alors qu'avec une caisse autonome, les surplus seraient encore là », a affirmé M. Crête,

Le député bloquiste a noté que le gouvernement Chrétien pourrait être incapable de respecter ses obligations financières face aux chômeurs si le pays était confronté à une profonde récession, les surplus de la caisse ayant déjà été utilisés pour financer d'autres programmes.

Même le gouvernement de l'Ontario a ajouté son grain sel. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, s'est dit estomaqué d'apprendre l'ampleur des surplus accumulés dans la caisse de l'assurance-emploi. Il a soutenu qu'Ottawa devait remettre cet argent aux travailleurs.

« Ils doivent remettre cet argent. Ils n'ont pas besoin de cet argent. L'assurance-emploi est une taxe imposée aux travailleurs. C'est censé être un régime d'assurance, pas un moyen du gouvernement fédéral pour piller de l'argent », a soutenu le ministre ontarien des Finances.

M. Chrétien a repoussé les attaques des partis d'opposition en affirmant que les surplus accumulés dans la caisse de l'assurance-em-

ploi font partis des revenus consolidés du gouvernement depuis 1986, comme le recommandait à l'époque le vérificateur général.

« Le système que nous avons à l'heure actuelle a été imposé au gouvernement (conservateur) précédant par le vérificateur général qui trouvait anormal, à l'époque, que le fonds de l'assurance-chômage soit en déficit à tous les ans », a soutenu le premier ministre.

Mais dans son rapport, la vérificatrice générale conteste la façon de faire du gouvernement Chrétien et se demande pourquoi il continue d'engranger des surplus imposants dans la caisse sans aucune justification.

Selon l'actuaire en chef de la caisse de l'assurance-emploi, Michel Bérard, Ottawa aurait besoin d'un surplus oscillant entre 10 à 15 milliards de dollars pour subvenir aux besoins des chômeurs durant une récession.

À l'heure actuelle, les travailleurs versent 2,25 dollars par tranche de 100 \$ de gain dans la caisse tandis que les employeurs paient 1,4 fois ce montant, soit 3,15 \$.

La semaine dernière, le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé que les cotisations de cinq cents à partir du 1^{er} janvier. Le ministre a indiqué qu'il souhaitait ramener les taux de cotisation à 2 \$ en 2004.

Captez l'émotion avec Nikon®

FIN DE SEMAINE

Venez rencontrer M. Guy Authier représentant de **Nikon®** qui se fera un plaisir de vous démontrer les appareils photos 35 mm, numériques, jumelles et lunettes d'approche

Le vendredi 7 décembre de 14 h à 21 h
Le samedi 8 et dimanche 9 décembre de 10 h à 16 h

Nikon® ONE TOUCH ZOOM 90

- Appareil photo 35 mm compact
- Zoom Nikon 38-90 mm
- Position macro
- Flash intégré et anti-yeux rouges



Incluant : étui, film, courroie et pile

169⁹⁹ \$

Nikon® LITE TOUCH 120 ED

- Appareil photo 35 mm compact
- Zoom Nikon 38-120 mm
- Lentille verre ED
- Flash intégré



Incluant : étui, film, courroie et pile

269⁹⁹ \$

Nikon® F 65

- Appareil photo réflex 35 mm
- Objectif zoom Nikkor 28-80 mm F3.3-5.6G
- 5 zones de mise au point
- Flash intégré



Incluant : sac photo, courroie et pile

529⁹⁹ \$

Nikon® F 80

- Appareil photo réflex 35 mm
- Objectif zoom Nikkor 28-80 F3.3-5.6D
- Visualisation profondeur de champ
- Flash intégré
- 3 types de mode posemètre
- Cadence rapide 3 images / sec.



Incluant : sac photo, courroie et pile

749⁹⁹ \$

Nikon® ACTION VI 8X40 CF

- Jumelles performantes
- Grossissement de 8X
- déales pour l'observation des oiseaux
- Champ de vision large
- Lentilles asphériques



Incluant : étui, courroie et capuchons

159⁹⁹ \$

OBJECTIF Nikkor®

- AF 70 300 mm F4 5.6 G
- Pare-soleil
- Couleur noir



199⁹⁹ \$

Nikon® COOLPIX 950

- Appareil numérique
- Résolution 2,11 millions de pixels (1 600x1 200)
- Zoom 3X (38-115 mm) Nikkor
- Contrôle d'exposition automatique ou semi-automatique
- Mise au point automatique et manuelle



Incluant : carte mémoire 8 Mo, câble, courroie et pile

549⁹⁹ \$

Nikon® COOLPIX 995

- Appareil photo numérique
- Zoom Nikkor 4X (38-152 mm)
- Résolution 3,34 millions de pixels
- Expositions automatique, semi-automatique et manuelle
- Interface USB
- Mode vidéo



Incluant : carte mémoire 16 Mo, câble, courroie, pile, chargeur et Photoshop 5 LE

999⁹⁹ \$

Nikon® CoolScan IV ED

- Numériseur pour film 35 mm
- Résolution 2900 DPI
- Plage densité 3.6
- Interface USB



Incluant : porte diapo, négatif et logiciel PhotoShop LE 5

1 249⁹⁹ \$

Nikon® CoolScan LS 4000 ED

- Numériseur pour film 35 mm
- Résolution 4000 DPI
- Plage de densité 4.2
- Interface IEEE-1394



Incluant : carte et câble " Fire Wire " et accessoires

2 439⁹⁹ \$

Les photos peuvent différer des produits annoncés. Certains items sont en quantités limitées et peuvent avoir été prévendus.



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577
www.lozeau.com

6224, St-Hubert
Montréal, Québec

Valide jusqu'au 20 décembre 2001

BEAUBIEN accord D 33 Design

Photos peuvent différer.

Hôpital Montfort: décision demain

Presse Canadienne

OTTAWA — La Cour d'appel de l'Ontario a annoncé qu'elle rendra demain son verdict sur le sort de l'hôpital Montfort d'Ottawa, le seul hôpital universitaire francophone en Ontario, menacé de fermeture par le gouvernement Harris.

L'établissement de santé a déjà gagné sa cause une première fois devant le tribunal de première instance, qui a affirmé que Montfort bénéficiait d'une protection constitutionnelle parce qu'il s'agit d'une institution essentielle à la survie de la communauté franco-

ontarienne, fortement affaiblie par l'assimilation.

Ce jugement de la Cour divisionnaire, rendu en novembre 1999, avait aussitôt été porté en appel par le gouvernement de l'Ontario.

Une commission, mise sur pied par les conservateurs de Mike Harris pour réorganiser les établissements de santé, avait décrété la fermeture de tous les services spécialisés de l'hôpital ainsi que de son urgence, en août 1997.

La communauté franco-ontarienne s'est soulevée pour contester cette décision administrative et la soumettre aux tribunaux. La cause

a été entendue par la Cour divisionnaire en juin 1999, puis par la Cour d'appel en mai 2001.

La présidente du mouvement S.O.S. Montfort, qui mène la bataille depuis près de cinq ans pour la survie de l'hôpital, a affirmé qu'elle était confiante d'obtenir une deuxième décision favorable.

« Les juges avaient bien réagi à nos arguments, ils semblaient avoir bien compris. Ça ne se peut pas qu'on perde », a souligné Gisèle Lalonde.

S.O.S. Montfort a déjà annoncé qu'il porterait sa cause devant la Cour suprême si c'était nécessaire.

La soirée Mecs plus ultra

Une soirée pour
hommes seulement
où vous gagnez sur
tous les tableaux!

Le mercredi 12 décembre

messieurs, prenez
d'assaut notre magasin!

Le mercredi 12 décembre,
de 18 h à 21 h.

Muni de sa liste de cadeaux, vous pourrez faire vos emplettes des fêtes, vous amuser et donner votre appui à une noble cause. Chaque billet, au coût de 20 \$, est applicable à tout achat de 75 \$ et plus effectué lors de cette soirée*. De plus, 2 % de toutes les ventes au détail réalisées seront remis à la Fondation du cancer de la prostate de Montréal.

POUR VOUS PROCURER
DES BILLETS TÉLÉPHONEZ AU :

(514) 842-5111, poste 409
Rue Sherbrooke, angle de la Montagne

*Sous réserve de certaines conditions et restrictions. Cette offre de 20 \$ est d'une durée limitée et est valable lors de la soirée Mecs plus ultra seulement.

ANNO BELLA ARTIST 1366
LEUVEN BELGIUM

BOMBAY
SAPPHIRE

NATIONAL POST

NATIONAL POST
BUSINESS

HOLT RENFREW

www.holtrenfrew.com

Les conservateurs veulent proposer un pacte à l'Alliance

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Désirant empêcher les libéraux de Jean Chrétien de remporter un quatrième mandat de suite, le Parti conservateur de Joe Clark songe à proposer un pacte de non-agression à l'Alliance canadienne afin d'éviter une division du vote entre les deux partis au prochain scrutin.

En vertu de ce pacte, le Parti conservateur pourrait accepter de ne pas présenter des candidats dans certaines circonscriptions au pays afin de favoriser l'élection d'un candidat portant la bannière de l'Alliance canadienne.

En retour, l'Alliance canadienne devrait s'engager à en faire autant dans les circonscriptions où le candidat conservateur a de meilleures chances de l'emporter, créant ainsi une sorte de coalition électorale.

Cette proposition, à laquelle Joe Clark s'est vertement opposé dans le passé, fait partie des scénarios présentement à l'étude par les dirigeants du Parti conservateur afin de mettre un terme à la division du vote qui a permis aux libéraux de se faufiler vers la victoire dans plusieurs circonscriptions au cours des trois dernières élections, notamment en Ontario.

« Il est vrai que cette proposition est présentement à l'étude. Elle n'est pas vraiment révolutionnaire, mais elle représente à mon avis la meilleure façon de préparer le terrain à l'union des deux partis sous une seule bannière à long terme », a déclaré à *La Presse* un stratège conservateur, qui a réclamé l'anonymat.

Le député conservateur du Manitoba Rick Borotsik et l'ancien président de l'Alliance canadienne, Ken Kolopsis, ont élaboré cette proposition dans un rapport qui sera rendu public au cours des prochains jours.

Au Québec, il y a quelques mois, les candidats défaits et les présidents d'association dans une vingtaine de circonscriptions ont signé un accord en vertu duquel ils s'engagent à travailler ensemble d'ici au prochain scrutin afin de battre les libéraux. Mais cet accord a été désapprouvé par le chef conservateur.

« Il faut absolument que l'on trouve une solution qui va permettre aux deux partis de travailler ensemble aux prochaines élections. Autrement, les libéraux sont assurés de remporter une autre victoire », a déclaré un autre membre du parti, qui a aussi requis l'anonymat.

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, avait proposé aux conservateurs une forme de coopération à l'échelle des circonscriptions lors d'un important discours devant le Canadian Club de Toronto en mai.

Mais cette proposition, qui aurait vu les deux partis présenter un candidat commun dans certaines circonscriptions au prochain scrutin, avait aussi été rejetée par M. Clark.

Aux dernières élections, l'Alliance canadienne a remporté 66 sièges et obtenu 25 % du vote populaire tandis que le Parti conservateur a fait élire 12 députés et capturé 12 % du vote.

Au moins 34 députés libéraux,

dont 25 en Ontario, ont été élus en obtenant moins de votes que les votes combinés de leurs adversaires de l'Alliance canadienne et du Parti conservateur.

M. Chrétien aurait fait élire un gouvernement minoritaire avec 150 sièges si 22 de ses députés libéraux avaient mordu la poussière,

Au dernier scrutin, l'Alliance a remporté la quasi-totalité de ses sièges dans les provinces de l'Ouest tandis que le Parti conservateur a obtenu le plus d'appui dans les provinces Atlantiques.

Cette proposition visant à forger une soi-disant « coalition électorale » a été endossée à l'unanimité par les membres du comité de gestion du parti qui se sont réunis cette semaine à Ottawa. M. Clark fait partie de ce comité.

Selon des informations obtenues par *La Presse* au cours des derniers jours, l'autre scénario envisagé par les dirigeants du parti est nettement moins audacieux en ce qu'il prévoit seulement la poursuite des pourparlers entre le Parti conservateur et l'Alliance canadienne

Les membres du parti, qui avaient adopté lors d'un congrès à l'automne 1999 une résolution obligeant le parti à présenter un candidat dans chacune des 301 circonscriptions électorales au pays, auront l'occasion de débattre de la meilleure marche à suivre lors d'un congrès national à Edmonton en août prochain.

super solde de Noël

Pour offrir des cadeaux ou recevoir pendant le temps des Fêtes, passez chez Benix & Co. Le plus grand choix de cadeaux d'articles ménagers, aux plus bas prix garantis! Au bon moment, juste à temps pour Noël!

Rabais jusqu'à 75%

Plats de service en terre cuite Motifs de Noël Au choix 14⁹⁹\$ Cour. : 39.99\$	6 Chandelles incluses Hauteur totale 12 po \$29⁹⁹ Cour. 69.99	Rennes plaquée argent \$29⁹⁹ Cour. 69.99	Service de vaisselle de Noël 47 pièces \$79⁹⁹ Cour. \$249.99 Service pour 8 personnes ensemble d'appoint 5 pièces et cafetière
Lampe-tempête en fer forgé et verre Hauteur 8-3/4" \$14⁹⁹ Cour. : 24.99\$	Rôtissoire antiadhésive résistante Silverstone (16 po x 12 po x 33 3/4 po) avec support 49⁹⁹\$ Cour. : 149.99\$	Ens. pour trempette Crawford 17-1/2" de diamètre \$19⁹⁹ Cour. 59.99	
Bouilloire à sifflet en acier inoxydable Satin Elegance \$19⁹⁹ Cour. 45.99	Ensemble pour pâtes Grand bol 12 po et quatre petits bols 8 po \$14⁹⁹ Cour. 59.99	Ensemble de couteaux professionnels en acier inoxydable 18/10 avec Bloc en bois massif garni d'acier inoxydable \$129⁹⁹ Cour. 269.99	
Coutellerie 72 pcs en acier inox 18/10 Design Solingen Service pour 12 \$99⁹⁹ Avec 12 ustensiles de service et coffret de luxe Cour. 459.99	MARMITE GRATUITE! Obtenez une marmite 16 pintes assortie, à l'achat d'une batterie Carrera 10 pcs Sur présentation de ce coupon, Exclut. toute autre offre. Valeur de \$100	Batterie Carrera Cuisine International 10 pièces en acier inoxydable 18/10, fond triple couche \$249⁹⁹ Cour. 599.99	

BENIX & Co.
 IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
MAINTENANT OUVERT À KIRKLAND,
 Lun.-mer. 10 h à 18 h - Jeu.-ven. 10 h à 21 h
 - Sam. 9 h à 17 h - Dim. 10 h à 17 h

7335 Boul. DÉCARIE
 Angle Jean-Talon
 Métro Namur

3213 AUTOROUTE 440
 Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval à côté de Yellow Plus

Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Appels illimités le midi, le soir et la fin de semaine.



Parlez sans compter. Avec le forfait Temps libre TELUS, tous vos appels locaux effectués en dehors des heures normales de travail sont inclus.* Pour seulement 25 \$ par mois, vous obtenez :

- appels illimités à l'heure du dîner (de midi à 13 h)
- appels illimités le soir (de 18 h à 8 h)
- appels illimités la fin de semaine
- 50 minutes d'appel le jour
- appel en attente
- messagerie vocale
- appel conférence
- De plus, offrez-vous maintenant le téléphone Audiovox 8100 pour 49,99 \$.†



Magasinez en ligne à telusmobilité.com ou composez le 1 888 810-5555

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

Île de Montréal 950, rue Ste-Catherine Ouest Les Galeries d'Anjou Place Versailles Centre Rockland Place Vertu Carrefour Angrignon Fairview Pointe-Claire	MONTRÉAL Action Télécom (514) 989-9952 Communication Métropolitaine (514) 368-3533 (514) 259-1988 Globe Mobilité (514) 272-0099	Instant Page (514) 527-2080 Proxi Télécom (514) 843-0355 Satellico Com Inc. (514) 387-4848	DOLLARD-DES-ORMEAUX La Zone SCP (514) 421-9889 ST-LAURENT PC Page Communications Inc. (514) 339-1130 D2 Technology Inc. (514) 863-3033	LASALLE La maison du cellulaire (514) 366-6665	Laval et Rive-Nord Place Rosemère Carrefour Laval LAVAIL Raytech Electronique Inc. (450) 975-1015 SRAD Communications (450) 622-1748	ST-EUSTACHE Contact Com D.L. Communications (450) 473-4114	Régions GRANBY TéléComm, Experts (514) 777-3077 ST-HYACINTHE Darsigny Communications (450) 773-1988	JOLIETTE Multicom Communication 2000 Inc. (514) 752-2266 SOREL-TRACY Xtrem Electronique Inc. (450) 561-1364	Rive-Sud Mail Champlain Les Promenades St-Bruno LONGUEUIL Cell-Bo Communications Inc. (450) 468-0993	VAUDREUIL-DORION Services Technologiques D.A.T.T. (450) 424-7158
---	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--

Célébration 2002

1 Land Rover (ou 60 000 \$)

Tirage du 2001-12-05 529F647

(non décomposable)

2001-12-01 850C154 2001-12-03 145E905
 2001-12-02 213F687 2001-12-04 842E989

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Land Rover Discovery chaque jour du 1^{er} au 31 décembre

EXCLUSIF

Luxeux manteaux en peau d'agneau léger espagnol merinos

Pour ELLE ET LUI

Prêt à porter ou sur mesure

Directement du fabricant

Robert Arnold
DESIGN

Sur rendez-vous samedi de 9 h 30 à 15 h 30
 Lun. au vend. de 12 h 30 à 17 h

9250, av. du Parc (angle Chabanel)
 Local 450 • Tél. : 387-5495

© 2001 SOCIÉTÉ TÉLÉMOBILE. *Le logo TELUS Mobilité, le logo TELUS Mobilité, le logo TELUS Mobilité sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. †Offre valable du 2 novembre 2001 au 31 décembre 2001 pour les nouvelles mises en service et prend fin le 31 décembre 2001. Redevances d'utilisation mensuelles de 6,95 \$. Frais d'entretien, frais de service d'appel d'urgence 911 et taxes en sus.

MONDE



EXPRESS INTERNATIONAL

Sri Lanka | Violences électorales

LES ÉLECTEURS du Sri Lanka ont désigné hier leurs 225 députés à l'issue d'une campagne qui aura été la plus violente de l'histoire politique du pays, avec un bilan de 67 morts, tandis que l'armée empêchait quelque 130 000 tamouls de se rendre aux urnes. Pour la seule journée d'hier, 10 personnes ont trouvé la mort dans les violences politiques, dont un enfant de 9 ans. La situation a été jugée suffisamment grave par les autorités pour qu'elles imposent un couvre-feu sur l'ensemble du pays à partir de 21h30 (heure locale). Le responsable électoral, Dayananda Dissanayake, a fait savoir qu'il discuterait aujourd'hui avec les partis politiques des mesures à prendre dans les circonscriptions où les bandes armées, les barrages, incendies criminels et autres violences ont perturbé le scrutin. — *d'après AFP et AP*

Somalie | Risque d'attaque

L'ITALIE, ancienne puissance coloniale en Somalie, appréhende une intervention militaire américaine dans ce pays musulman d'Afrique de l'Est dépourvu d'État et susceptible d'être un foyer d'extrémistes. Le sous-secrétaire d'État italien aux Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Alfredo Mantica, s'est rendu la semaine dernière à Washington, où il a eu des entretiens avec le responsable Afrique du département d'État, Walter Kansteiner, et avec Jendayi Frazer, conseiller spécial du président américain. Il est rentré à Rome avec l'impression « d'une grande détermination des États-Unis », qui craignent que la Somalie puisse servir de refuge à Al-Qaeda, l'organisation d'Oussama ben Laden. — *d'après AFP*

Chili | Extradition demandée

UNE DEMANDE d'extradition du général Pinochet devrait être présentée par la justice française au cours des trois prochains mois pour sa responsabilité dans la disparition de citoyens français au Chili sous sa dictature, a déclaré hier à Santiago l'avocate française Sophie Thonon. Elle est au Chili afin de recueillir des éléments en vue de cette demande d'extradition de l'ex-dictateur, sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé en novembre 1998 par le juge français Roger Le Loire, chargé de l'enquête sur la disparition de cinq Français sous la dictature. Si la justice chilienne n'accepte pas la demande d'extradition, Pinochet pourrait être jugé par contumace en France d'ici à un an, a-t-elle ajouté. — *d'après AFP*

Colombie | Syndicaliste assassiné

LE PRINCIPAL dirigeant syndical du secteur pétrolier colombien, Aury Sara Marrugo, enlevé vendredi dernier par des paramilitaires d'extrême droite, a été retrouvé assassiné dans le nord de la Colombie, a annoncé hier l'Union syndicale ouvrière (USO). Les cadavres du dirigeant de l'USO et de son garde du corps ont été retrouvés dans une zone rurale de Arjona, dans le département de Bolivar. Des tracts revendiquant l'assassinat au nom des paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie (AUC) et affirmant que le dirigeant syndical appartenait à la guérilla de l'Armée de libération nationale (guévariste) ont été retrouvés sur place, selon l'armée. Le ministre du Travail, Angelino Garzon, a déclaré que les AUC avaient porté atteinte non seulement au mouvement syndical mais aussi à l'Entreprise d'État colombienne des pétroles (Ecopetrol). — *d'après AFP*



Un policier palestinien veille sur le corps de son confrère, Mohammad Seyam, tué pendant une attaque d'Israël à Gaza.

Photo REUTERS

Israël suspend ses raids aériens sans relâcher la pression sur Arafat

d'après AFP et AP

JÉRUSALEM – En dépit d'un nouvel attentat suicide hier à Jérusalem, Israël a suspendu ses raids aériens contre l'Autorité palestinienne, sans relâcher la pression sur le président Yasser Arafat, sommé de sévir rapidement contre des activistes palestiniens.

L'armée israélienne a suspendu ses raids pour une période non précisée « afin de voir ce que fait Arafat », a déclaré un porte-parole du ministère de la Défense, Yarden Vatikay.

La police palestinienne a assigné à résidence hier soir le chef spirituel du Hamas, Cheikh Ahmed Yassine, ce qui constitue la mesure la plus audacieuse prise jusqu'à présent par Arafat contre ce mouvement islamiste. Selon des responsables de la sécurité palestinienne, seule sa famille pourra lui rendre visite, et ses lignes téléphoniques seront coupées.

Un kamikaze palestinien s'est tué à Jérusalem-Ouest à proximité d'un hôtel où se trouvaient deux ministres israéliens, Uzi Landau (Intérieur) et Acher Ohanah (Cultes), et que le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, venait de quitter.

L'attentat, qui a blessé deux personnes,

a été revendiqué par la branche armée du mouvement radical Jihad islamique.

Le décès du kamikaze porte à 1050 le nombre de morts depuis le début de l'Intifada le 28 septembre 2000, dont 805 Palestiniens et 222 Israéliens.

Le ministre des Affaires étrangères israélien, Shimon Peres, a annoncé que le premier ministre, Ariel Sharon, avait autorisé la police palestinienne à circuler librement pour pouvoir arrêter des activistes, ajoutant qu'Israël avait communiqué aux Palestiniens une liste de 36 personnes dont il demande l'arrestation. Il a ajouté avoir déclaré au téléphone à Arafat que « la situation dépendait de lui et que dans les 12 prochaines heures, il pouvait changer l'attitude (d'Israël) envers l'Autorité palestinienne ».

Un haut responsable palestinien a toutefois indiqué que ce délai dépassait douze heures, sans autre précision. Il a ajouté que le Conseil supérieur de sécurité examinait un plan de travail pour arrêter les personnes considérées comme responsables des attentats anti-israéliens qui ont fait 26 victimes samedi et dimanche.

Arafat a affirmé à la chaîne américaine ABC que ses services avaient arrêté 131 activistes, dont 11 après les raids aériens israéliens de lundi et mardi, qui ont tué deux Palestiniens et fait des dizaines de blessés.

Le général Anthony Zinni, émissaire

américain dépêché dans la région pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu, va rester au Proche-Orient, a déclaré le secrétaire d'État Colin Powell. Zinni doit rencontrer aujourd'hui Peres à Jérusalem et Arafat à Ramallah en Cisjordanie.

L'agence égyptienne MENA a indiqué qu'Arafat, bloqué à Ramallah, devrait assister dimanche au Caire à une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des 22 membres de la Ligue arabe.

Le président américain, George W. Bush, a renouvelé ses pressions sur le dirigeant palestinien. « L'OLP doit éliminer ces tueurs, ces meurtriers qui nous empêchent de parvenir à un processus de paix », a-t-il déclaré.

Les ministres travaillistes du gouvernement d'union nationale en Israël ont renoncé hier à brandir la menace de démission, assurant les arrières de Sharon.

Une crise avait éclaté lundi soir entre le «Parti travailliste et le Likoud (droite nationaliste) de Sharon, à la suite de la décision du gouvernement réuni en séance extraordinaire de considérer désormais l'Autorité palestinienne comme une « entité soutenant le terrorisme et de la traiter en conséquence ».

cyberpresse.ca Les dernières nouvelles et nos analyses sur la flambée de violence au Proche-Orient à www.cyberpresse.ca/monde

L'occasion fait le bonheur.
L'émotion en boîte.

De notre collection Or, à cinq rangs et en or 18 carats :
collier, 2 100 \$; bague, 775 \$; boucles d'oreille, 995 \$.
Bracelet assorti aussi offert, 1 100 \$.



BIRKS

O R. depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

Captez l'émotion

♦Polaroid

JOYCAM

- Appareil photo instantané
- Simple d'utilisation
- Flash intégré
- Prix très économique

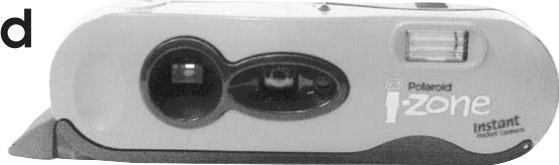


24⁹⁹ \$

♦Polaroid

I-ZONE

- Appareil photo instantané et compact
- Foyer fixe • Flash intégré
- Photo format portefeuille autocollante ou régulière



24⁹⁹ \$

Incluant 1 film et pile

♦Polaroid

ONE STEP

- Appareil photo instantané
- Foyer fixe
- Exposition et flash automatique
- Utilise le film Polaroid 600



44⁹⁹ \$



♦Polaroid

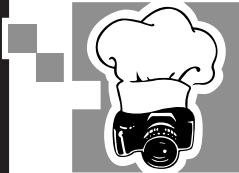
SPECTRA

1 200 FF

- Appareil photo instantané
- Mise au point automatique
- Flash et exposition automatiques
- Utilise le film Polaroid Spectra

79⁹⁹ \$

Les photos peuvent différer des produits annoncés. Certains items sont en quantités limitées et peuvent avoir été prévenus.



L.L.Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com Montréal, Québec

Valide jusqu'au 20 décembre 2001



BEAUBIEN



Accrédité

Photos peuvent différer.

3003904

Vladimir Poutine renforce son pouvoir en Russie

Il contrôle le Parlement avec l'élection d'un partisan à la tête du Sénat

d'après AFP

MOSCOU – Le président Vladimir Poutine a encore renforcé son pouvoir en Russie hier avec l'élection d'un fidèle à la tête du Sénat, quelques jours après s'être assuré du contrôle de la chambre des députés avec la formation d'une coalition loyale au Kremlin.

Sergueï Mironov, 48 ans, originaire de Saint-Petersbourg comme Poutine, a été élu à une écrasante majorité de 150 voix président du Conseil de la Fédération (Chambre haute), en remplacement d'Egor Stroïev, 64 ans, incarnation des « barons régionaux », tout-puissants à l'époque de Boris Eltsine.

Mironov a dirigé la campagne

électorale de Poutine, 49 ans, à Saint-Petersbourg pour la présidentielle de mars 2000 qui a vu la victoire de l'ex-agent du KGB.

Bardé de diplômes — il est à la fois ingénieur des mines, géophysicien, juriste et économiste — Mironov a d'abord été directeur de sociétés dans les années 90, à une époque où Poutine s'occupait d'investissements étrangers à la mairie de Saint-Petersbourg.

Il est entré en politique en 1994 en devenant député de l'assemblée législative de Saint-Petersbourg, dont il est aujourd'hui vice-président. Avant que Poutine n'en fasse son candidat pour le Sénat, c'était un quasi-inconnu comme tous les « Pétersbourgeois » que le président a appelés à Moscou, comme les ministres de l'Intérieur, de la Défense ou des Finances.

L'élection de Mironov à la tête du Sénat « est un autre signe que tout le pouvoir — exécutif et législatif — est concentré au Kremlin »,



Photo REUTERS

Sergueï Mironov

a commenté le député libéral Sergueï Iouchenkov.

Le rôle du Conseil de la Fédéra-

tion, où siègent les élus des régions, a fortement diminué depuis l'arrivée au pouvoir de Poutine, qui a voulu mettre fin aux velléités d'indépendance des régions russes ayant marqué l'époque Eltsine.

En confirmant sa démission la semaine dernière, Stroïev avait critiqué la réforme régionale qui prive notamment les gouverneurs de leur siège à la Chambre haute, où ils envieront à partir du 1^{er} janvier leur représentant.

Le président Poutine n'en a pas moins rendu hommage hier « au talent de président » du Sénat d'Egor Stroïev, qui présidait cette assemblée depuis 1996, et il l'a décoré de l'Ordre du mérite.

« Le Conseil de la Fédération a été réduit à néant » par les réformes de Poutine, estime le politologue Andreï Piontkovski. D'autres experts estiment qu'il ne sera plus à partir de janvier qu'un « club de lobbyistes, uniquement préoccupés de défendre les intérêts économi-

ques de leurs régions respectives.

Mironov a d'ailleurs reconnu hier, après son élection, que le nouveau Conseil de la Fédération qui verra le jour le 1^{er} janvier sera une assemblée de « transition », souhaitant que ses membres soient à nouveau élus dans quelques années.

L'arrivée d'un partisan déclaré de Poutine à la tête du Sénat est intervenue après le lancement samedi dernier d'une coalition centriste pro-Kremlin qui, avec 239 sièges, a ravi au parti communiste son titre de première force politique à la chambre des députés.

Après avoir éliminé la plupart des contre-pouvoirs que représentaient les « oligarques » (hommes d'affaires) ou les médias d'opposition, « la seule chose qui peut menacer Poutine désormais est une détérioration de la situation économique », une hypothèse peu probable dans les mois qui viennent, conclut Andreï Piontkovski.

Cessez de tourner en rond !

GROGGY. Seau à glace et pince.
22,95 \$ l'ens.

DUKTIG. Nécessaire à pâtisserie pour enfants.
4,95 \$ l'ens.

RESPEKT. Vase.
3,95 \$

MALMA. Miroir.
2,95 \$ ch.

FJORTON. Lampe de table. En bleu, blanc ou rouge.
19,95 \$ ch.

SVALA. Cuisinette. **49,95 \$ l'ens.**

EMALJ. Coupelle. Bougies chauffe-plat. 5 \$ les 100
2,95 \$

OPPALA. Fauteuil relax.
29,95 \$

Cadeaux, jouets, et tout ce qu'il faut pour recevoir dignement. Plus besoin de tourner en rond puisqu'on trouve tout chez IKEA !



Mieux vivre

IKEA Montréal : autoroute 40 et Cavendish (514) 738-2167
Heures d'ouverture : lundi à vendredi, 10 h à 21 h ; samedi, 9 h à 17 h ; dimanche, 10 h à 17 h
Commandes par téléphone : 1 800 661-9807

www.fr.ikea.ca © Inter IKEA Systems B.V. 2001 Certains articles doivent être assemblés

Un virus déguisé en écran de veille

Pernicieux et destructeur, Goner a ravagé des dizaines de milliers d'ordinateurs

MARIE-ANDRÉE AMIOT

LE VIRUS malicieux Goner continuait à galoper d'un ordinateur à l'autre hier après-midi. En moins de 48 heures, il s'était propagé sur toute la planète à une vitesse d'enfer infectant des dizaines de milliers d'ordinateurs. Depuis sa première apparition, le virus (dont le nom signifie fichu) a ravagé des systèmes informatiques en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Des quelque 75 pays affectés, ce sont les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Canada qui ont été le plus touchés. L'Asie commençait à sentir les effets hier après-midi. Kevin Krempulec, de Symantec Canada dit avoir reçu des dizaines d'appels provenant d'entreprises et de partenaires à propos d'une possible infection. « Certains avaient reçu le message sans être contaminés, mais d'autres n'ont pas

été aussi chanceux. » Le service de sécurité Trend Micro a enregistré 38 000 ordinateurs infectés et 80 000 services de courriel. Un des clients a dû purger 50 foyers d'infection de son réseau de courriels par heure hier matin.

Le virus est néfaste, destructeur et envahissant, ont déclaré les éditeurs de logiciels antivirus ainsi que les agences de surveillance comme MessageLabs, Network Associates, Trend Micro et Symantec. Ils l'ont classé dans la catégorie des virus au risque élevé.

La dernière trouvaille des pirates se nomme officiellement W32.Goner.A@mm et est écrit en Visual Basic. Elle arrive par courriel dans la messagerie Outlook avec le mot « Hi » dans la plage sujet.

Puis, vient le message suivant rédigé en anglais : « How are you ? When I saw this screen saver, I immediately thought about you. I am in a hurry (sic), I promise you will love it. » (Comment vas-tu ? Quand j'ai vu cet écran de veille, j'ai immédiatement pensé à toi. Je suis pressé, je suis certain que tu l'aimeras.)

Le nom de la pièce jointe est Go-

ne.scr. Quand l'utilisateur l'ouvre, Goner entreprend la destruction de tous les fichiers exécutables dans le répertoire Windows incluant les fichiers associés aux programmes antivirus et aux logiciels pare-feu.

Ce ver diffère de ses prédécesseurs de deux façons. Comme les autres, il se répand par l'entremise du carnet d'adresses d'Outlook. Mais il s'attaque aussi au carnet des logiciels de clavardage ICQ et IRC. Aussi, il est remarquablement léger pesant à peine 159 k.

Né en Europe

Cette attaque survient moins d'une semaine après l'apparition d'un autre virus, le Badtrans, un virus tout aussi dévastateur. Les analystes ne croient pas que Goner atteindra la notoriété douteuse de Sircam ou Nimda qui ont représenté la moitié des attaques virales en 2001 selon le cabinet de sécurité informatique Sophos.

Les experts croient que Goner a vu le jour en Europe. Une enquête criminelle a déjà été enclenchée pour découvrir le responsable. Le nombre d'infections devrait augmenter ces prochains mois en rai-

son de la prolifération d'outils permettant aux pirates de créer de nouveaux virus et qui sont de plus en plus accessibles sur Internet.

Pour en savoir plus :
Symantec
McAfee
<http://vil.nai.com/vil/default.asp>

Les dix virus (aussi appelés vers) les plus destructeurs en 2001 :

Nimda
Sircam
Magistr
Hybris
Apology
VBSWG-X
Kakworm
SST-A
Badtrans
Navida

Moins d'antibiotiques dans la viande

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les associations de consommateurs américaines et européennes ont lancé hier un appel aux gouvernements des États-Unis et de l'Union européenne pour qu'ils mettent en place un système de participation des consommateurs aux négociations sur le commerce international et prennent des mesures pour réduire l'utilisation d'antibiotiques dans la chaîne alimentaire.

« Les récentes menaces bioterroristes nous ont montré l'importance des antibiotiques », a affirmé Jim Murray, directeur de l'Association européenne des consommateurs, précisant que l'utilisation non justifiée d'antibiotiques conduit au développement de bactéries résistantes.

Les 65 organisations rassemblées dans le Dialogue transatlantique des consommateurs ont envoyé hier une lettre demandant aux gouvernements de prendre immédiatement les actions nécessaires pour interdire l'utilisation non thérapeutique et prophylactique des antibiotiques pour les animaux.

Votre magasin POUR LES FÊTES

COUTEAUX À STEAK LAGUIOLE



ensemble de 6
manches noirs 69⁹⁵
manches inox 79⁹⁵

VERRES À PORTO



base en étain
ensemble de 4 39⁹⁵

SPAL GARDEN PRINTS



achetez un ensemble
de 20 pièces à 279⁹⁵
et recevez 4 assiettes creuses gratuites

SOUPIÈRE



notre prix 44⁹⁵

HORLOGES AMBRY HOME



29⁹⁵ à 59⁹⁵

GUY BUFFET



14⁹⁵ à 79⁹⁵

ASSIETTES À FROMAGE



ensemble de 7 59⁹⁵
ensemble de 4 assiettes 43⁹⁵

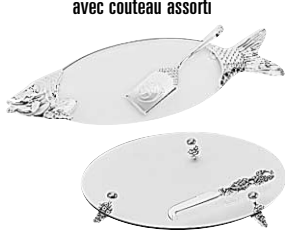
SERVICE DE COUVERTS EN ACIER INOXYDABLE 18/10



Choix de 3 styles

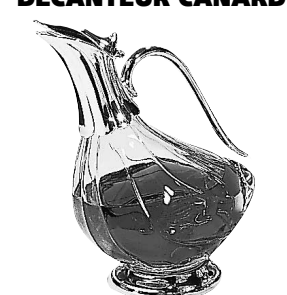
ensemble de 20 pièces 139⁹⁵
service d'appoint de 5 pièces 79⁹⁵
ensemble poisson de 8 pièces 49⁹⁵
ens. de 4 couteaux à dessert 44⁹⁵
ensemble de 4 tartineurs 44⁹⁵
ens. de 4 fourchettes à dessert 19⁹⁵
ensemble de 4 cuillères espresso 14⁹⁵

ASSIETTE À POISSON avec ustensile assorti ASSIETTE À FROMAGE avec couteau assorti



assiette à poisson 48⁹⁵
assiette à fromage 23⁹⁵

DÉCANTEUR CANARD



notre prix 89⁹⁵

COLLECTION BUCKINGHAM



39⁹⁵ à 64⁹⁵

PLATEAU À GÂTEAU



à partir de 29⁹⁵

AMBRY HOME Médailon Professionnel multi usage



4 pièces multi usage
idéal pour soupes, ragouits,
pâtes et cuisson à la vapeur
notre prix 75⁹⁵

AMBRY HOME COUTEAUX DE CHEFS ACIER TREMPÉ



ensemble de 3
garantie à vie
notre prix 85⁹⁵

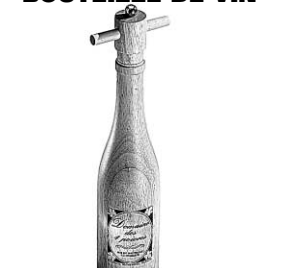
AMBRY HOME Médailon Professionnel



EN PRIME: poêle à omelette

Ens. 9 pièces • acier inoxydable 18/10 fini
miroir • disque en aluminium encapsulé
(pour une cuisson égale)
garantie 20 ans • notre prix 139⁹⁵

POIVRIÈRE BOUTEILLE DE VIN



notre prix 19⁹⁵

GRILLE-PAIN T-FAL AVANTÉ CHROME



avec fonction bagel
notre prix 63⁹⁵

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas



LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentre de la mode maison »

La Cathédrale
Centre-ville
(514) 282-9525

Place Portobello,
Brossard
(450) 671-2202

Centre Rockland
(514) 341-7810

Les Galeries Laval
(450) 681-9090

Service à domicile
GRATUIT
331-5260



LINEN CHEST
MAGASIN D'ENTRÉE
Nouvel
Carrefour Langelier
(514) 254-3636

Vente de Duvets

9 Modèles à partir de Simple 58⁹⁵, Double 79⁹⁵, Queen 89⁹⁵, King 99⁹⁵. Économisez jusqu'à 99⁹⁵ Prix imbattables.

Rabais sur couettes en duvet, housses de couette, draps, rénovation de duvet, nettoyage de duvet, oreillers en duvet, futons.

Recommandé par Le Consommateur Montréal.

ungava

10 av. des Pins, ouest, 287-9276. mar - ven 11 - 18, sam 11 - 17, dim, lun fermé.

CROSS ATX™

Nouvelle forme, nouvelle allure!

à partir de 59\$

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

En vente chez votre spécialiste des stylos

BOULIQUE DU Stylo

■ 977, rue Sainte-Catherine Ouest
■ Montréal (niveau métro à la Maison Simons)
■ Carrefour Laval, Promenades Saint-Bruno
■ Mail Champlain, Brossard
■ Place Laurier (Sainte-Foy)
Tél. : (514) 284-1295
www.stylo.ca

FESTIVAL INTERNATIONAL DU JAZZ DE MONTRÉAL

JAZZ À L'ANNÉE

Automne 2001

DANS L'INTIMITÉ DU SPECTRUM, L'EXTRAORDINAIRE SAXOPHONISTE

Branford Marsalis Quartet

Première partie: STEVE AMIRAUT SOLO

CE SOIR !
BILLETS EN VENTE À LA PORTE

Avec JEFF "TAIN" WATTS (batterie), JOEY CALDERAZZO (piano), ERIC REVIS (basse)

JEUDI 6 DÉCEMBRE, 20h SPECTRUM 37,50\$*

Molly Johnson Quartet

Première partie: CORAL EGAN & ALEX CATTANEO

" L'UNE DES PLUS BELLES VOIX DU JAZZ CANADIEN "

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE, 20h SPECTRUM 15,50\$*

INFORMATIONS (514) 871-1881 1-888-515-0515 www.montrealjazzfest.com

BILLETS EN VENTE ou Spectrum sur le réseau Admission (514) 790-1245 www.admission.com * taxes et frais de service

Forum

Économie québécoise : des mythes



JEAN-FRANÇOIS LISÉE

L'auteur est chercheur invité au département de Science Politique de l'Université de Montréal et au groupe CRITÈRES.

Contrairement aux idées reçues, l'économie en Ontario croît moins qu'au Québec, l'emploi y régresse et la pauvreté y augmente.

POUR UN certain nombre de leaders d'opinion, la cause est entendue : le modèle économique ontarien est un bolide admirable, bien calibré, qui avance à vive allure sur la route du progrès économique. Le modèle québécois, lui, serait en-crassé, retardataire, peu performant.

Il est rare qu'on puisse, en ces matières, présenter un démenti définitif. L'économie est une partie qui ne se termine jamais, les chiffres varient selon les années. Or nous avons ce mois-ci une chance qui se présente rarement. Puisque la période de croissance économique des années 1990 est terminée, nous détenons un point de départ et un point d'arrivée définissant une « période » économique claire. L'année 1989 ouvre cette période. C'était, pour le Québec et l'Ontario, le sommet du cycle économique précédent. Les deux sociétés sont ensuite entrées et sorties du ralentissement économique à des rythmes différents, puis se sont dirigées vers un même nouveau sommet, celui de 2000. Statistique Canada a publié le 30 octobre, dans ses Comptes nationaux, les chiffres provinciaux pour 2000. Nous avons donc le résultat de la période.

Bien sûr, il faut rappeler qu'au point de départ, en 1989, l'Ontario était plus riche que le Québec. C'était vrai depuis qu'on tenait des statistiques. Il ne s'agit donc pas de savoir si le bolide ontarien est devant le québécois, c'est une certitude. Il s'agit de savoir si l'engin québécois s'est déplacé plus ou moins rapidement que l'ontarien pendant la dernière période. Si l'écart qui les sépare s'est creusé ou refermé.

Croissance de population plus grande en Ontario

Mythe no 1. L'économie ontarienne progresse plus rapidement. Faux. L'économie ontarienne « grossit » plus rapidement que

l'économie québécoise (34 % contre 28 %), parce que sa population augmente davantage (16 % contre 7 %). Mais on peut grossir et s'appauvrir en même temps. Le meilleur indicateur de la croissance économique d'une société est l'enrichissement global, divisé par le nombre de personnes qui l'habitent. À ce titre, le Québec a davantage progressé en 11 ans, avec 19 % de croissance, que l'Ontario, avec 16 %. Bref, si vous êtes un Produit intérieur brut, vous avez davantage grossi en Ontario. Mais si vous êtes une personne, votre avoir collectif réel a davantage augmenté au Québec.

Mythe no 2. L'augmentation de la population est un signe de prospérité. Faux. C'est le contre-argument avancé par les partisans du modèle ontarien. Or ce lien est, au mieux, ténu. Y adhérer, ce serait affirmer qu'avec 7 % d'augmentation de population sur la période, le modèle québécois est supérieur à celui des locomotives économiques que sont les États de New York (5,4 %), de Pennsylvanie (3,4 %), du Massachusetts (5,5 %), du Michigan (6,9 %) et de l'Ohio (4,7 %), par exemple.

Mythe no 3. L'emploi progresse beaucoup plus en Ontario. Faux. On peut l'évaluer de deux façons. Le taux d'emploi mesure la proportion de la population en âge de travailler qui est employée. L'Ontario a débuté la période avec un taux de 66,4 % et l'a terminé avec 63,3 %. Son taux a donc régressé de près de 5 %. Le Québec a débuté et terminé la période avec un taux de 57,9 %. Il n'a pas bougé. Second indice : le taux de chômage. En Ontario, il est passé de 5,1 à 5,7 %. Le chômage a donc augmenté de 12 %. Au Québec, il est passé de 9,6 à 8,4 %, une diminution de 12,5 %. L'Ontario partait de plus haut mais décline. Le Québec partait de plus bas mais résiste ou progresse.

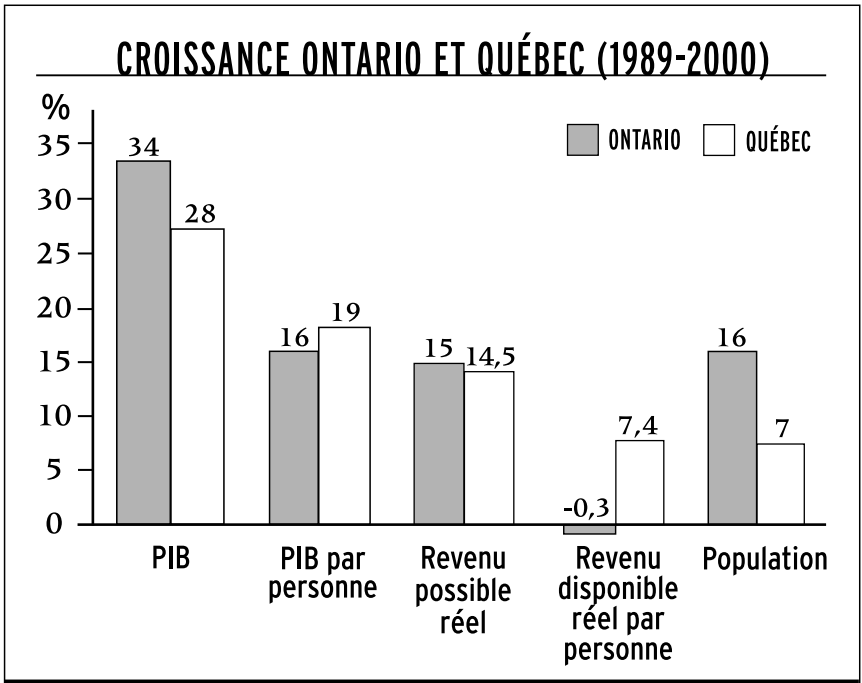


Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

L'avoir des Québécois a davantage augmenté que celui des Ontariens au cours de la dernière décennie. Ci-haut, la Cité du multimédia, une locomotive économique, à l'ouest du Vieux-Montréal.

Pouvoir d'achat insensiblement réduit pour les Ontariens

Mythe no 4. Les Ontariens s'enrichissent, les Québécois s'appauvrissent. Faux. Le revenu disponible total ontarien, donc une fois les impôts payés, grossit à peine plus qu'au Québec (15 % contre 14,5 %). Mais dès qu'on calcule l'augmentation du revenu par personne, le contraire apparaît : chaque Québécois a 30 % de plus en poche, chaque Ontarien n'a que 26 % de plus en poche. Cette donnée est encore imparfaite : elle tient compte de l'inflation en général mais pas de l'évolution réelle des coûts au Québec et en Ontario. C'est pourquoi on lui applique « l'indice implicite de prix ». Résultat : en moyenne, chaque Québécois a augmenté de 7,4 % son pouvoir d'achat sur la période, chaque Ontarien a réduit en moyenne de 0,3 % son pouvoir d'achat. Les Ontariens, donc, se sont légèrement appauvris pendant que les Québécois s'enrichissaient.

Mythe no 5. Au total, le modèle ontarien laisse plus d'argent dans la poche de ses citoyens, le modèle québécois est un enfer fiscal qui confisque leur pouvoir d'achat. Faux. Nous venons de voir comment la situation a évolué sur la décennie. On s'interroge ici sur la capacité des citoyens de dépenser leur argent plutôt que de voir l'État lui en subtiliser une large portion. Il est vrai que le fardeau fiscal provincial est plus élevé au Québec qu'ailleurs. Cependant cet étalon de mesure est partiel, pour ne pas dire trompeur. Il ne tient pas compte du fardeau fiscal municipal et scolaire, moins encore des économies réalisées par le contribuable lorsque l'État assume une partie des coûts des services. Si les garderies ne coûtent que 5 \$ plutôt que 25, voilà un coût évité. Si l'assurance-médicament a un déficit c'est que l'État paie une partie du coût des médicaments. Idem pour les frais de scolarité et les bourses, l'école privée subventionnée, le logement social et son impact à la baisse sur les coûts du logement. La décision d'une société d'État, Hydro-Québec, de maintenir des tarifs d'électricité résidentiels nettement moins chers que ceux de ses voisins est également un important coût évité au contribuable québécois (à Toronto on paie 38 % plus cher, 51 % à Moncton et 252 % à

New York). Les comparaisons de taux d'imposition des provinces et des États sont essentiellement des palmarès de la mesquinerie : moins un État ne désire redistribuer la richesse, plus il gagne des points dans ces palmarès. Les gouvernements sociaux-démocrates ne peuvent, par définition, jamais en sortir vainqueurs. (...)

Mythe no 6. Il y a plus de pauvreté au Québec qu'en Ontario. Faux, archi-faux. Chaque année le Conseil canadien du développement social relance ce mythe, fondé sur des données virtuelles qui ne tiennent compte ni du coût de la vie réel à Montréal, ni du taux d'imposition plus faible — en fait inexistant — au Québec pour les démunis. Chaque année, les chroniqueurs et spécialistes, dans ce quotidien comme à Statistique Canada, réprouvent ce calcul faussé.

Depuis deux ans, nous disposons de mesures plus fiables. Un rapport interministériel canadien de 1999, basé sur des données de 1996, démontrait que le Québec avait le troisième taux de pauvreté le plus bas au Canada, loin devant l'Ontario qui obtenait la septième place. Le rapport Fraser sur la pauvreté publié cet été a été critiqué avec raison pour le niveau irréaliste auquel il plaçait le seuil de pauvreté. Mais il avait le mérite de comparer correctement les provinces entre elles. Résultat : le Québec détenait le quatrième taux le plus bas, et ce taux se réduisait depuis 1984 ; l'Ontario obtenait le septième taux et ce taux augmentait depuis 1984. (...)

Mythe no 7. L'Ontario favorise davantage l'entrepreneurship que le Québec. Faux. Merci à l'Alberta d'avoir mis à jour, sur son site Internet et pour l'an 2000, la comparaison la plus complète de la fiscalité des entreprises au Canada, et qui démontre le caractère nettement compétitif de la fiscalité québécoise sur l'ontarienne. C'est sans compter, en plus, les résultats d'une étude KPMG réalisée pour le

gouvernement de l'Alberta en 2000, qui confirme une précédente étude québécoise : les coûts totaux — toutes taxes comprises bien sûr — sont inférieurs au Québec. Donc, à investissement équivalent, l'entrepreneur peut dégager une marge plus importante au Québec qu'en Ontario. Le poids réglementaire québécois est certes plus lourd, car plus progressiste. Mais il faut compter également les dégrèvements massifs consentis ces dernières années par le Québec pour la création d'entreprise (congé de taxe pendant cinq ans) et pour l'investissement de plus de 100 millions (congé de taxe pendant 10 ans). Aujourd'hui au Québec, une entreprise qui démarre ou qui investit doit avoir un comptable inepte pour payer un impôt provincial substantiel. Cela, avant même que la taxe sur le capital soit abolie, dans 13 mois,

Le Québec a créé un modèle de développement économique et social qui marche mieux et plus équitablement qu'ailleurs.

pour 58 % des entreprises québécoises et nettement réduite pour les autres. Intéressant de noter, dans ces conditions, que le nombre d'entreprises actives (qui ont des salariés), a augmenté de 3,6 % au Québec pendant la période, légèrement plus qu'en Ontario, avec 3,5 %.

On ne peut conclure de toutes ces données que rien ne doit changer au

Québec. Au contraire, c'est parce que la société québécoise s'est superbement adaptée cette dernière décennie qu'elle a pu progresser autant. Avant la présente récession, le Conference Board prédisait que la tendance observée depuis 11 ans était durable : la croissance du Québec par personne allait continuer à progresser plus rapidement que celle de l'Ontario pour les trois prochaines années au moins. L'écart de richesse entre Québécois et Ontariens, qui était de 26 % en 1960 et n'était plus que de 14 % en 2000, devrait donc continuer à se réduire. On peut en conclure que le Québec a développé un modèle de développement économique et social qui marche mieux et plus équitablement qu'ailleurs. Il faut le parfaire, mais en aucun cas le défaire.

L'autoroute 30, une urgence!

Montréal est la seule métropole nord-américaine sans voie de contournement



LOUISE NADON

L'auteure est présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud.

M. Paul Martin, DEPUIS PLUSIEURS années, la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud défend avec acharnement le dossier du

parachèvement de l'autoroute 30. En effet, la croissance économique de la Rive-Sud passe nécessairement par l'existence d'infrastructures routières de qualité. La Rive-Sud comprend un fort pourcentage d'entreprises exportatrices et d'entreprises de distribution. Or, il n'y a encore aucune voie sur la Rive-Sud qui permette de contourner Montréal, ce qui a pour effet d'engorger la circulation sur les ponts de façon dramatique. Il y a donc urgence d'agir dans le prolongement de l'autoroute 30.

L'étude Roche, déposée en janvier 2000, a d'ailleurs fait ressortir les données suivantes :

> de 1982 à 1993, la croissance démographique de la Rive-Sud a été de 31 % alors que celle du parc automobile a été de 77 % ;

> depuis 1992, il y a une augmentation annuelle de 11 % des véhicules lourds circulant sur le pont Champlain ;
> de 1990 à 1997 inclusivement, les exportations du Québec vers les États-Unis ont passées de 13,7 milliards de dollars à 32,5 milliards de dollars, tandis que les importations des États-Unis vers le Québec ont passées de 8,1 milliards de dollars à 12,2 milliards de dollars, pour un total de 44,7 milliards en échanges commerciaux pour 1997 seulement ;
> en 1998, les échanges commerciaux des camions étaient évalués à 107 milliards de dollars, répartis comme suit : 56 milliards pour l'axe est-ouest (interprovincial) et 51 milliards pour l'axe nord-sud (Québec-États-Unis) ;
> au cours des neuf premiers mois de 1999, on a constaté une augmentation de 20 % pour ce qui est des échanges Canada-États-Unis, dont 70 % se sont faits par camion. Il est important de rappeler que Montréal est la seule métropole nord-américaine sans voie de contournement. Par ailleurs, on estime à 30 % la densité du trafic de véhicules lourds qui serait détournée sur l'autoroute 30 si celle-ci était prolongée, ce qui représenterait au moins 2 millions de camions et des millions d'automobiles en moins sur les ponts qui re-

lient Montréal et la Rive-Sud. S'il est un projet qui fait l'unanimité sur la Rive-Sud, c'est bien celui du parachèvement de l'autoroute 30 et tous les organismes socioéconomiques de la région s'entendent pour dire qu'il y a urgence d'agir. Terminer l'autoroute 30, y compris les ponts reliant les deux rives du fleuve, favorisera le transport des marchandises et les exportations et, par conséquent, le développement économique de la région en générant des emplois directs et indirects. La Chambre demande à ce que les travaux nécessaires soient financés par les gouvernements du Québec et du Canada, en plus de sommes pouvant provenir du secteur privé. Au cours des deux dernières années, la Chambre a obtenu l'appui de nombreux organismes : l'Association de camionnage du Québec, le Comité d'action régional pour l'autoroute 30, le Conseil du patronat du Québec, l'Association canadienne de transport industriel, la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, CAA Québec, la Chambre de commerce et d'industrie du bassin de Chambly, la Chambre de commerce de Châteauguay. Le maire de la nouvelle ville de Longueuil, Monsieur Jacques Olivier, a tenu à en faire un point important de son programme électoral. Les mi-

nistres Lucienne Robillard, Alfonso Gagliano, Stéphane Dion, Guy Chevrete et Pauline Marois ont été rencontrés ainsi que tous les députés fédéraux et provinciaux qui oeuvrent sur la Rive-Sud. Tous et toutes ont convenu que l'autoroute 30 constitue une priorité sur le plan économique. Le 19 octobre dernier, le ministre Guy Chevrete nous assurait qu'il disposait de l'argent nécessaire et qu'il était prêt à agir. Aux lendemains du dépôt de son budget, la ministre Pauline Marois reprenait les propos du ministre du transport devant les membres du Comité transport de la Chambre et des représentants de divers autres organismes. Force nous est de constater que les actions concrètes tardent à venir. La question se pose : assistons-nous à une autre guerre de drapeaux, qui prendrait cette fois-ci les entreprises de la Rive-Sud en otage ? Nous nous tournons aujourd'hui vers vous dans le but d'obtenir un engagement de la part du gouvernement fédéral, engagement qui se traduirait par un montant inscrit au prochain budget. Ce montant, affecté à la construction de deux ponts et de 14 kilomètres de route sur l'autoroute 30, équivaldrait à un tiers des dépenses requises, les deux autres tiers étant divisés entre le gouvernement provincial et le secteur privé.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Les jeunes loups à Kaboul



MICHÈLE OUIMET
michele.ouimet@lapresse.ca

Les jeunes loups ont gagné. Ils ont réussi à boucler une entente à Bonn après huit jours d'intenses négociations. La vieille garde à la réputation douteuse, les Rabbani, Dostom et Hekmatyar, ont été écartés du pouvoir. Bonne nouvelle.

Un vent de renouveau soufflera donc sur l'Afghanistan. Mais l'entente, obtenue à l'arraché après d'âpres négociations, est loin d'être parfaite. Fragile, elle contient d'importants germes de dissension.

L'accord prévoit la formation d'un gouvernement de 29 membres qui dirigera le pays au cours des six prochains mois. Les délégués afghans réunis à Bonn avaient une tâche délicate : distribuer les postes tout en tenant compte de la complexe mosaïque ethnique du pays. Ils devaient aussi satisfaire l'appétit des différentes factions, surtout l'Alliance du Nord fermement installée à Kaboul depuis la mi-novembre.

Même si l'Alliance du Nord ne rassemble que les ethnies minoritaires du pays — Ouzbeks, Tadjiks et Hazaras —, elle rafle les ministères-clés et obtient 16 des 29 sièges du futur gouvernement. Les Pachouns, l'ethnie majoritaire, doivent se contenter de 11 postes. Par contre, le nouveau président, Hamid Karzaï, est un Pachtout.

Karzaï n'a que 44 ans. Musulman modéré, il est l'homme des Américains. Il a étudié en Inde et aux États-Unis et il connaît bien le monde occidental. Ses frères vivent d'ailleurs à Washington où ils ont des restaurants. Il a aussi travaillé comme consultant pour une firme américaine de pétrole impliquée dans la construction d'un oléoduc en Afghanistan.

Karzaï, contrairement à la vieille garde, n'a pas de sang sur les mains. Lorsque l'Alliance du Nord a pris le pouvoir en 1992 et a, du

même coup, plongé le pays dans la guerre civile, Karzaï était à leur côté mais il a vite déchanté. Il a démissionné deux ans plus tard, dégoûté par les sanglantes luttes de pouvoir de ces moudjahidines.

À ses côtés, trois hommes occuperont les postes stratégiques de la défense, des Affaires étrangères et de l'intérieur. Même s'ils sont tadjiks, ils représentent, comme Karzaï, la génération montante, plus ouverte au modernisme, plus près des valeurs démocratiques si chères aux Occidentaux.

Abdullah Abdullah, qui a hérité des Affaires étrangères, parle plusieurs langues. Docteur en médecine, il a sillonné la planète pour dénoncer les talibans. Il a donné un vernis de crédibilité à l'Alliance du Nord qui en avait bien besoin. Le général Fahim, qui s'occupera de la défense, a aussi 44 ans. C'est lui qui a remplacé le charismatique commandant Massoud à la tête de l'Alliance du Nord après son assassinat en septembre. Même s'il a été étroitement associé au gouvernement des moudjahidines, de 1992 à 1996, aucune histoire d'horreur ne circule sur lui.

Quant à Younis Qanooni, autre proche collaborateur de Massoud et futur ministre de l'intérieur, il a mené les négociations de Bonn avec une main de fer. Lui aussi a collaboré avec le régime chaotique des moudjahidines, mais sa réputation n'en a pas souffert.

Dans six mois, l'équipe ministérielle née à Bonn devra céder la place à un nouveau gouvernement nommé par une Loya Jirga, vaste assemblée de notables. Le défi est énorme. La Loya Jirga est une institution pachtoune tolérée par les autres ethnies. Les chefs de tribus pachtouns, qui ne sont pas de grands démocrates, risquent de jouer du coude et de s'emparer des principaux postes dans ce régime de transition chargé d'organiser des élections dans deux ans. D'interminables luttes de pouvoir sont à prévoir.

Le chemin vers la démocratie sera long et périlleux. Mais tant que la communauté internationale veillera au grain, tous les espoirs sont permis.

Sur le plancher des vaches



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Fervent supporter de l'Union paysanne officiellement créée il y a cinq jours, Daniel Pinard dit : « Un pays se fait avec des vaches heureuses... Et même les cochons ont droit à un certain bonheur ! » Cette conception jovialiste de la vie animale n'est qu'un des aspects savoureux de la nouvelle initiative inspirée du mouvement qu' anime en France José Bové, surtout connu pour son agressivité à l'endroit de la chaîne McDonald's.

L'Union paysanne, qui affirme compter près de 1000 membres, entend faire contrepoids à l'Union des producteurs agricoles. De fait, elle-même en congrès général annuel, cette semaine, l'UPA se montre nerveuse devant cette intrusion...

En soi, le projet de l'Union paysanne n'est pas inintéressant. Faire entendre une voix différente dans le monde agricole et jeter un regard plus global sur l'agro-alimentaire. Valoriser l'agriculture « à échelle humaine » et revendiquer une refonte des programmes de subventions afin de mieux servir ce créneau de production. Défendre l'environnement, la ruralité et l'alimentation de qualité... chacune de ces intentions correspond à un besoin réel.

Toutefois, il existe des raisons de craindre que l'Union paysanne se préoccupe de faire pousser l'idéologie davantage que les plants de tomates.

Son cadre de recrutement — tous sont admis, y compris ceux qui, de leur vie, n'ont jamais vu une vache, heureuse ou pas ; et la cotisation est minime — constitue une porte ouverte à ce type d'infiltration que tous les mouvements dits populaires connaissent bien : celle de militants professionnels poussant leur propre programme. Surtout que le terreau est fertile, pour ainsi dire.

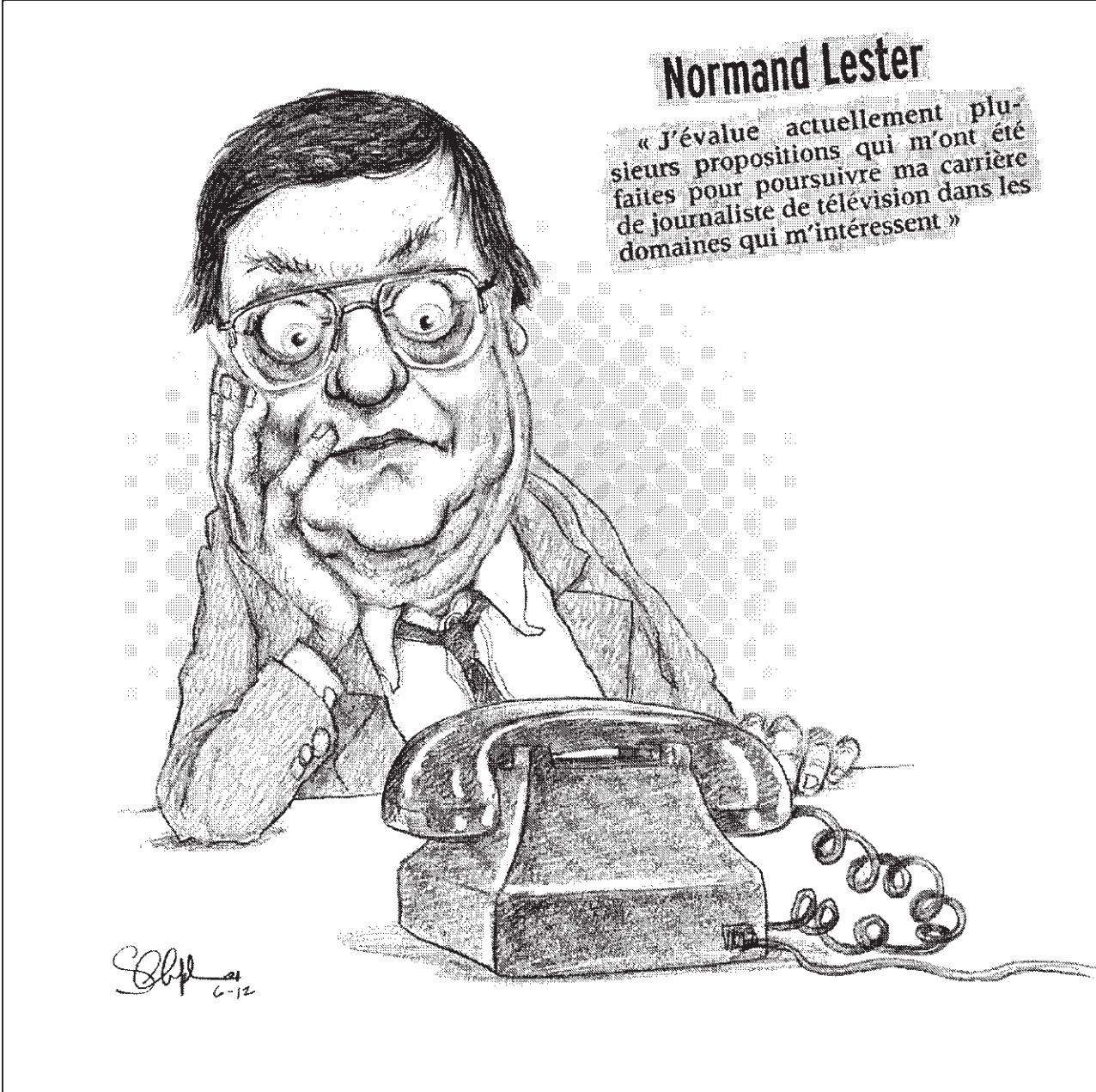
L'Union québécoise semble en effet avoir adopté en bloc la feuille de route des paysans de la métropole française : lutte contre la mondialisation et les OGM ; attitude guerrière vis-à-vis de l'agriculture industrielle et des multinationales ; concept de « souveraineté alimentaire » dont l'une des composantes est certainement la méfiance à l'endroit de l'import-export de produits agricoles. Même le vocabulaire y est : combattre la « malbouffe » est à l'ordre du jour !

Or, la bible Bové ne constituera pas une inspiration vraiment utile si les buts réels de l'Union paysanne sont ceux que, par ailleurs, elle affiche.

L'agriculture industrielle est là pour rester, si tant est qu'il faut nourrir des masses de gens à coût abordable. Le développement des OGM est porteur de promesses davantage que de menaces, à moins de considérer qu'à ce jour, la science a fait plus de mal que de bien, ce qui est évidemment absurde. L'import-export de produits agricoles va continuer à se développer puisque la spécialisation des cultures et des élevages à l'échelle internationale est, à long terme, la méthode la plus efficace et la plus économe d'utiliser les ressources et les sols (accessoirement, il s'agit d'une manne pour nos agriculteurs et ce sera une planche de salut pour les paysans des pays émergents).

Malgré cela, il y a du travail à faire pour raviver les communautés rurales. Pour stimuler la diversité dans les méthodes et les produits. Pour consolider les mesures de protection de l'environnement. Et on entrevoit un avenir plutôt radieux pour un type différent de chaîne alimentaire : celle qui va des petites exploitations agricoles aux consommateurs intéressés aux produits de qualité, personnalisés, hors série — l'agriculture européenne, notamment, s'intéresse avec beaucoup d'efficacité à ce marché.

C'est dans cette direction que l'Union paysanne devrait foncer, en renonçant au départ à l'esbroufe, en laissant tomber les effets de toge et en agissant sur le... plancher des vaches.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

RÉPLIQUE

Sainte-Justine : un milieu de soins sécuritaire

RAYMOND ROBERGE
L'auteur est directeur de la planification et des communications à l'hôpital Sainte-Justine, le CHU mère-enfant.

À LA SUITE de la publication dans *La Presse* de plusieurs articles (26 et 29 novembre, 1^{er} et 2 décembre) faisant état d'éventuels liens entre la ventilation des laboratoires de l'hôpital Sainte-Justine et des cas de cancer survenus chez des employés actifs ou retraités, nous estimons nécessaire, pour la population et les travailleurs, d'établir les faits.

Ce texte reflète une position commune de la direction de l'hôpital Sainte-Justine, des syndicats représentant les techniciens et les autres employés de laboratoire ainsi que de la direction de la santé publique de Montréal-Centre.

Voyons la situation dans les laboratoires. Une démarche précise a été amorcée depuis plus d'un an et se poursuit en ce qui regarde la santé des travailleurs des laboratoires. Cette démarche comprend trois volets dont le premier est réalisé : une étude de la direction de la santé publique sur le taux de cancer observé aux laboratoires, un plan d'amélioration de la ventilation et une révision complète des règles de santé et sécurité dans les laboratoires.

Volet 1: étude de la santé publique

Devant le nombre de cas de cancer rapportés, l'hôpital, en collaboration avec le syndicat, a demandé à la direction de la santé publique de Montréal-Centre (DSP) de réaliser une étude indépendante afin de déterminer si le taux de cancer observé aux laboratoires, entre 1995 et 1999, se compare à celui observé dans la population montréalaise.

L'étude a été réalisée à partir d'une enquête épidémiologique descriptive ainsi que par une revue de littérature. Parmi les 228 questionnaires reçus à la direction de la santé publique, 16 cas ont été rapportés, dont 11 cas de cancer malin. Parmi ces derniers, on observe 6 décès, dont un pour un problème de santé autre que le cancer. Les principales conclusions ont été :

> Il y a un excès statistiquement significatif, et ce, tant au niveau des cas de cancer que de décès par cancer, pour l'ensemble des travailleurs de laboratoire. Par contre, le petit nombre de travailleurs étudiés et la courte période de suivi font que l'on pouvait s'attendre à un excès. (Par exemple : si on observe 1 cas alors qu'on en attend .05).

> Il est peu probable que cet excès soit associé au travail et ce, pour différentes raisons :

* il n'y a qu'un cas de cancer par site anatomique, sauf pour le rein et le cancer de la peau chez les femmes, et un cancer du poumon chez les hommes et un chez les femmes ;

* les cancers se sont produits chez des groupes d'âge différents, allant de 33 à 66 ans ;

* les cas de cancer ne sont pas associés à un département donné (ce qui aurait pu laisser soupçonner une exposition chimique ou physique particulière), même pour les cancers du rein et de la peau ; les deux cas de cancer du poumon ont travaillé dans le même département, mais présentent des types cellulaires différents ;

* le lieu physique dans lequel la majorité des cas de cancer travaillaient au moment du diagnostic n'est utilisé, selon les informations reçues, que depuis moins de 10 ans, ce qui ne laisse pas une période suffisamment longue pour permettre une exposition et le développement d'un cancer pour la majorité des types de cancer observés ;

* il est connu que certains produits chimiques ou biologiques, ou expositions physiques ont été reliés au cancer dans d'autres circonstances. Toutefois, la revue de littérature ne permet pas d'identifier de cancer particulier associé au travail en laboratoire.

* les agrégats de cancer se produisent souvent par hasard.

Voici les recommandations de la direction de la santé publique. Afin de mieux documenter les facteurs de risque personnels et professionnels de chaque personne atteinte de cancer, des études de type « enquête individuelle » peuvent être entreprises, mais elles seraient très longues et, finalement, apporteraient très peu de renseignements utiles pour l'exposition professionnelle actuelle de l'ensemble des travailleurs des laboratoires.

Selon le docteur Louis Drouin, responsable de la santé au travail et de la santé environnementale à la direction de la santé publique de Montréal-Centre, il est beaucoup plus approprié pour les autorités de l'hôpital Sainte-Justine, dans le but de protéger la santé des travailleurs des laboratoires, de tout mettre en oeuvre afin de s'assurer de la conformité des laboratoires et du travail qui s'y effectue aux lois et règlements existants présentement en santé au travail (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ventilation adéquate, monitoring de l'exposition, vérification des techniques de travail, etc.).

Volet 2: révision complète des règles de santé et de sécurité

Les actions relatives aux normes

de sécurité de base, au SIMDUT et à la formation concernant les matières dangereuses ont été réalisées dans les laboratoires. Ces modifications et bien d'autres améliorations convenues au comité paritaire de santé et de sécurité du travail, composé des représentants de l'employeur et des syndicats, ont changé de façon importante la situation aux laboratoires au cours de la dernière année. Ce comité continuera à se réunir régulièrement afin de proposer de façon continue des améliorations en regard de la santé et sécurité au travail et d'actualiser les recommandations du rapport de la direction de la santé publique.

Volet 3: plan d'amélioration de la ventilation

Sur un autre plan et suite à un avis de correction de la CSST, il faut reconnaître que des travaux importants étaient requis et que certains ont été réalisés au printemps 2001 pour rendre conforme aux normes actuelles le système de ventilation des laboratoires. Rappelons que ce système datait des années 1980 et avait été conçu selon les normes de l'époque. Cette première phase importante de travaux de remplacement du système mécanique (330 000 \$) est complétée, ce qui permet maintenant un apport de 100 % d'air frais.

Elle sera suivie, d'ici la fin de l'année, de l'installation d'une hotte supplémentaire tel que recommandé par la CSST, et ce

dans le but d'augmenter les conditions sécuritaires de travail au laboratoire central. D'autres actions concernant le programme d'entretien préventif de ce système sont également prévues prochainement.

De plus, l'hôpital Sainte-Justine a préparé et soumis, au printemps 2001, un projet global visant à moderniser ses systèmes de ventilation. Ce plan a été déposé à la régie régionale et est en attente d'approbation par le ministère de la Santé et des Services sociaux à qui il a été transmis.

En somme, l'hôpital Sainte-Justine a fait, au cours des dernières années, des progrès significatifs en matière de qualité de l'environnement et de santé et sécurité au travail. Ceci est le résultat d'une priorisation de ces questions par le conseil d'administration et d'un travail concerté entre les syndicats et l'employeur.

L'hôpital Sainte-Justine est un milieu de soins sécuritaire. Il poursuivra et intensifiera ses efforts pour continuer à offrir à sa clientèle et à ses travailleurs un environnement sain et sécuritaire.

Forum

Des parkings pour enfants

Les services de garde en milieu scolaire sont déficients à plusieurs égards



GUY BRETON

Nous publions ici un extrait du rapport du vérificateur général du Québec, déposé à l'Assemblée nationale mardi.

« UN DES objectifs du service de garde en milieu scolaire est d'assurer la sécurité et de veiller à la santé des enfants. Pour atteindre cet objectif, des règles relatives à la sécurité, à la santé et à l'hygiène doivent être établies, divulguées et mises en application par toutes les personnes visées.

Le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, en vigueur depuis le 18 novembre 1998, détermine certaines exigences en matière de santé et de sécurité. Entre autres, le service de garde a l'obligation d'afficher les numéros de téléphone importants, de disposer de troussees de premiers soins, de consigner les problèmes de santé des enfants, de préparer une liste des personnes à contacter en cas d'urgence, d'obtenir une autorisation valable pour laisser partir un enfant seul ou avec une personne autre qu'un de ses parents.

Les mesures prévues par la réglementation, quoique essentielles, s'avèrent néanmoins insuffisantes pour donner des outils aux membres du personnel afin qu'ils puissent poser les gestes nécessaires rapidement et efficacement. En effet, des dimensions aussi importantes que la vérification des antécédents judiciaires des membres du personnel, les évacuations en cas d'urgence et les mesures d'hygiène sont laissées de côté. Malgré cela, la plupart des services de garde ne disposent pas de politique couvrant l'ensemble des principes de sécurité et de santé dans le but de les communiquer clairement et rapidement aux intéressés (parents, personnel régulier et de remplacement, nouveaux employés). Les commissions scolaires n'ont pas pour leur part spécifié aux écoles ce que devrait contenir une telle politique, se limitant souvent à rappeler l'importance des points traités dans la réglementation.

En outre, ni le ministère ni les commissions scolaires ne visitent

les services de garde pour s'assurer que les exigences énoncées dans la réglementation actuelle sont respectées. Même si la plupart des services de garde sont vigilants, certains aspects, tels que la mise à jour de la formation en secourisme et le contrôle des présences, auraient intérêt à être améliorés.

Règles de sécurité

La vérification relative aux antécédents judiciaires est une étape primordiale lorsqu'on embauche des personnes appelées à travailler auprès des jeunes. Pareil contrôle démontre de façon claire que la sécurité des enfants est prise au sérieux. Même si la découverte d'antécédents judiciaires est rare, le seul fait de mentionner que les dossiers sont systématiquement examinés sous ce rapport s'avère une mesure capable de décourager les personnes non désirées de présenter leur candidature.

Or, nos travaux révèlent que 68 % des commissions scolaires formant notre échantillon ne s'assurent pas de l'absence d'antécédents judiciaires dont la nature empêcherait l'engagement d'un candidat. Soulignons que l'Ontario, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest exercent ce contrôle pour le personnel des services de garde accueillant les enfants d'âge scolaire.

D'autre part, bien qu'il soit essentiel que les services de garde vérifient si tous les enfants répondent à l'appel en début de période, 16 % d'entre eux ne contrôlent pas les présences aussi systématiquement. Une absence anormale pourrait donc passer inaperçue, avec les risques qui s'ensuivent. Du reste, l'existence d'une procédure écrite visant à accélérer les démarches pour retrouver un enfant qui manque à l'appel est plutôt rare.

Même si la plupart des éducateurs et éducatrices veillent à ce que les enfants quittent les lieux avec des personnes autorisées, peu de services de garde ont établi la marche à suivre lors du départ; or, une telle mesure permet d'identifier rapidement et avec certitude quels enfants sont encore sur place et lesquels sont partis. Dans 74 % des services de garde, rien n'est noté. Ainsi, en cas d'incendie, il faudrait s'en remettre à la mémoire du personnel pour savoir si tous les enfants sont à l'abri.

Toutes les écoles font des exercices d'évacuation; mais, dans plus de 80 % de ces établissements, les exercices n'ont pas lieu pendant les



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Bon nombre de ménages où travaillent les deux parents décident de confier leurs enfants à des services de garde scolaires à la fin de la journée.

heures d'ouverture des services de garde. Pourtant, durant ces plages, il y a moins de personnel pour voir au bon déroulement de l'activité. Il s'ensuit que la direction ignore si l'effectif du service de garde connaît bien son rôle et est efficace en pareille situation. (...)

Normes d'espace

Au Québec, contrairement aux autres provinces, aucune norme ne vient préciser la superficie minimale des locaux et aires d'activité nécessaires au fonctionnement d'un service de garde en milieu scolaire. La Loi sur l'instruction publique prévoit uniquement qu'en l'absence de locaux adéquats, d'autres locaux à l'extérieur de l'école peuvent abriter le service de garde.

Le ministère de l'Éducation, quant à lui, laisse entendre que la capacité d'accueil du service de garde est équivalente à celle de l'école. Dans les documents explicatifs concernant la planification des aménagements scolaires, le ministère spécifie toutefois que chaque service de garde doit avoir l'usage exclusif d'au moins un local ou de deux, si le nombre d'inscriptions est de 125 et plus. Or, 14 % des services de garde visités n'ont pas un tel local servant à l'accueil,

aux tâches administratives et au rangement du matériel. Pour que soit respectée la volonté du ministère, 21 locaux sont à ajouter dans 18 services de garde de notre échantillon.

Les services de garde ne peuvent accomplir leur mission sans que d'autres lieux leur soient accessibles. C'est ainsi que la presque totalité des installations disposent d'espace, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour les activités physiques; bon nombre ont accès à la bibliothèque (78 %) et à un local muni d'équipement informatique (62 %). Les trois quarts des services de garde jouissent d'un local où les élèves peuvent effectuer leurs travaux scolaires dans le calme.

Cependant, la majorité des commissions scolaires signalent que les locaux ne sont pas assez nombreux par rapport au nombre d'enfants qui les occupent au quotidien. Notre vérification nous a permis de constater que 28 % des services de garde n'ont pas suffisamment de locaux disponibles pour accueillir simultanément tous les groupes (chacun comprenant, comme le prescrit le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, un éducateur et 20 enfants), que ce soit pour le dîner ou pour les acti-

vités. La taille des groupes, autrement dit le nombre d'enfants qui occupent en même temps un lieu donné, est un facteur déterminant quant à la qualité des services de garde. Des recherches recommandent un maximum de 20 à 30 enfants par groupe qui, idéalement, utilise à lui seul un local. S'il y a surnombre, l'environnement devient bruyant et de plus en plus stressant au fil des heures. À cet égard, plus de 50 % des responsables considèrent que le niveau de bruit auquel les enfants sont soumis est trop élevé.

Les services de garde utilisent peu les classes même si, faute d'espace, on utilise pour se dépanner un corridor, une ancienne douche ou un réduit. Des 20 services de garde qui se servent des classes, 13 le font uniquement pendant la période des devoirs et leçons. De façon générale, ces locaux ne sont pas adaptés aux besoins particuliers associés aux périodes de garde, ce qui explique que 48 % des écoles préfèrent les réserver à l'enseignement et ainsi éviter d'éventuels conflits entre différents types d'utilisateurs.



Pour une paix durable au Moyen-Orient



YOLANDE GEADAH

Mme Geadah est auteure et une militante d'origine arabe impliquée dans différents organismes.

Il faut savoir qu'il n'y aura pas de paix tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas rétabli le peuple palestinien dans ses pleins droits.

PARLANT DE racisme des Blancs contre les Noirs, Malcolm X disait : « Je crois que c'est un crime pour quiconque est brutalisé que de continuer à accepter cette brutalité sans faire quelque chose pour se défendre. (...) Je crois fermement que les Noirs ont le droit de lutter contre les racistes par tous les moyens nécessaires. »

La terre sainte est encore une fois le théâtre de scènes de violence indescritibles. Au-delà de la condamnation des actes de violence, il est du devoir de la communauté internationale d'intervenir politiquement de toute urgence pour mettre un terme au cycle infernal de violence qui perdure depuis trop longtemps. Mais, contrairement à ce que croit M. Bush, ce n'est pas en volant encore une fois au secours d'Israël et en redoublant son appui financier et militaire à cet État, ni en augmentant son appui aux États arabes voisins, qu'il va réussir à stopper le terrorisme. Non. Sûrement pas.

C'est contre le terrorisme de l'État d'Israël qu'il faut agir de toute urgence. Il faut pour cela commencer par suspendre immédiatement tout financement à l'État d'Israël et discipliner cet État comme on le fait avec d'autres. La communauté internationale doit obliger Israël à respecter le droit international, en se retirant immédiatement et sans

conditions de tous les territoires palestiniens occupés en 1967. Il faudrait obliger Israël à appliquer les résolutions de l'ONU qui le concerne et à respecter la Convention de Genève à l'égard des réfugiés palestiniens. Jusqu'ici, l'administration américaine a toujours fait exactement le contraire, en continuant à appuyer et à financer les politiques agressives et belliqueuses de Sharon et de ses prédécesseurs, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, tout en faisant pression sur les autorités palestiniennes pour les forcer à céder de plus en plus leurs droits ancestraux. Mais ce n'est pas ainsi qu'on va mettre un terme à la violence. Cela ne fait qu'alimenter au contraire le cycle de violence, et revient à jeter de l'huile sur le feu au lieu d'essayer de l'éteindre. Il faut pour une fois avoir le courage d'aller à la racine du problème, et non se contenter d'un simulacre de processus de paix, ou de lutte au terrorisme, qui ne sont que des cataplasmes appliqués sur une jambe de bois.

Il faut de toute urgence prendre tous les moyens nécessaires pour rétablir les droits du peuple palestinien, bafoués depuis trop longtemps par Israël. Ce n'est pas en blâmant la victime, ni en continuant à renforcer la main qui l'écrase et qui l'égorge sans pitié qu'on contribue à rétablir la paix. Il nous

faut renverser cette tendance suicidaire et regarder les choses en face. Oui, les Juifs ont été la cible d'un horrible holocauste au siècle dernier, et il ne faudra jamais plus que l'histoire se répète. Mais il n'y a aucune raison de le faire payer aujourd'hui au peuple palestinien, obligé d'expier les fautes de l'antisémitisme européen, dont il n'est en rien responsable. Israël doit être tenu de respecter le droit international au même titre que tout autre État, au lieu de le laisser se réfugier confortablement dans une paranoïa malsaine qui l'aveugle et menace la paix mondiale.

Il faut savoir qu'il n'y aura pas de paix tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas rétabli le peuple palestinien dans ses pleins droits. Il n'y aura pas de paix, tant que la communauté internationale, en grande partie responsable de la situation explosive actuelle, n'aura pas fait tout le nécessaire pour garantir non seulement la sécurité d'Israël, mais également et surtout la sécurité des Palestiniens, menacés tous les jours par le terrorisme de l'État d'Israël à leur égard.

Il n'y aura pas de paix, tant qu'on n'aura pas assuré le droit à la vie du peuple palestinien, assuré son droit à la pleine citoyenneté, notamment le droit de ne pas être arrêté arbitrairement et torturé dans les prisons israéliennes, le droit de ne pas voir ses maisons dynamitées, sous prétexte de « représailles » à un acte de violence commis par un membre de sa communauté, le droit de ne pas voir ses terres confisquées, le droit de ne pas être expulsé en dehors de son pays, le droit de circuler librement sans être prisonnier de sa maison à cause des couvre-feux imposés par l'occupant, le droit de ne pas vivre sous la botte militaire d'Israël qui

l'humilie cent fois par jour au quotidien. Le droit de vivre enfin dans la dignité et le respect de ses droits humains fondamentaux.

Il n'y aura pas de paix tant qu'on ne reconnaîtra pas au peuple palestinien le droit au développement économique et culturel, le droit à l'autodétermination, avec un gouvernement démocratiquement élu, qui ne soit pas obligé de céder sous les pressions internationales les droits ancestraux de son peuple, ni d'exécuter la « sale job » de répression à la place de l'occupant. Le droit d'avoir un gouvernement qui ait les moyens et la possibilité d'assurer le développement des écoles et des universités palestiniennes, des hôpitaux et des cliniques palestiniennes, du commerce et de la culture palestiniens. C'est alors seulement que les conditions d'une paix durable seront réunies.

C'est là une leçon de « Paix 101 » (i.e. cours de niveau collégial) M. Bush, qu'il vous faut apprendre au plus vite pour nous éviter à tous d'autres hécatombes. J'ose espérer que le gouvernement canadien et la communauté internationale auront la sagesse d'abonder en ce sens à

l'ONU, pour faire entendre raison à nos voisins du sud, et les pousser à agir de façon responsable, en commençant par revoir de fond en comble leurs politiques actuelles absolument désastreuses au Moyen-Orient. C'est là je crois un pré-requis à la « lutte contre le terrorisme 101 », car nul ne peut nier le rôle du conflit israélo-palestinien dans le discours intégriste islamique. S'il n'est pas le seul facteur, c'est un élément central de leur antagonisme face à l'Occident. Halte à la politique de la bêtise infinie, qui risque de nous coûter un jour la vie !

La terre sainte est encore une fois le théâtre de scènes de violence indescritibles.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

6 décembre 2001

Page A18 manquante